

LES TROIS DERNIERS MARQUEURS DU BON MÉTIER DES ORFÈVRES LIÉGEOIS :

GILLES BERRYER II (1725-1814)
REMY-JOSEPH RENIER (1736-1811)
GUILLAUME DRION (1761-1847)

par Pierre COLMAN¹

« LE BONNET DE LA LIBERTÉ ET LE COQ »

Le 21 janvier 1793, les trois marqueurs en exercice du Bon Métier des orfèvres de Liège signent ensemble une déclaration destinée à la municipalité provisoire mise en place à la suite de l'entrée des troupes françaises. Ils lui font savoir qu'ils ont changé les poinçons : à l'aigle bicéphale, en usage depuis le Moyen Âge, et au blason princier, introduit en 1653², ils ont substitué *le bonnet de la Liberté et le coq* (fig. 1 a, b et c). Ils obéissent ainsi à une injonction impérative : *tous signes de*

¹ Grand merci à mon ami très cher Jean-Jacques van Ormelingen, président de l'Académie d'histoire de l'orfèvrerie en Belgique, qui a fait diffuser un appel grâce auquel deux collectionneurs obligeants à souhait ont dialogué avec moi ; mais aussi à ma consoeur la baronne Vincent de Schaetzen et à mes confrères, Wim Neys, Walter van Dievoet, Philippe d'Arschot et Albert Vandervelden, qui m'ont apporté de l'aide chacun à sa façon. Merci à Soo Yang Geuzaine, Yvette Lhoest et à Christelle Schoonbroodt pour leurs investigations au Grand Curtius et à Philippe George pour les siennes au Trésor de la cathédrale, mais aussi et surtout à Nathalie Weerts, qui a mené pour moi à Dison et à Stavelot, avec l'aide de M. Honay et de Jean-Marie Degbomont, une très laborieuse enquête. Michel Vincent, bras droit du doyen Jean-Pierre Pire, s'est acharné sans succès contre le coffre-fort récalcitrant de Saint-Remacle. Le R. P. Didier Croonenberghs, alors prieur du couvent dominicain de Liège, et Alexandre Alvarez, ont fouillé ceux de Saint-Jean, sans plus de succès. Chez Sotheby's Amsterdam, Charlotte Hercules et Gloria Sunderman se sont efforcées, non moins aimablement, mais infructueusement hélas, dans ma recherche de précisions. À l'Hôtel de ventes mosan, Maxence Nagant de Deuxchaisnes ne s'est pas montré moins désireux d'apporter sa pierre à l'édifice. Le regretté Nestor Mélon, le professeur Jean Lechanteur et surtout mon épouse m'ont fourni maintes informations butinées aux Archives de l'État à Liège. À Luc Engen pour sa lecture critique exempte de complaisance et, *last but not least*, à Monique Merland, providence des auteurs qui confient leur prose au *Bulletin de l'Institut archéologique liégeois*, mes remerciements les plus chaleureux.

² Th. GOBERT, *Le bon métier des orfèvres de Liège*, dans *BSAH*, t. 23, 1931, p. 80-81.- *Orfèvrerie civile*, p. 231.- *Orfèvrerie religieuse*, p. 43 et 46-47.

féodalité, comme armoiries, blasons, emblèmes, inscriptions, etc. devaient disparaître³. Loin de faire preuve de zèle pour le nouveau régime⁴, ils font leur devoir. Dès le surlendemain, la municipalité approuve leur conduite⁵, mais dès le 3 février elle invite les orfèvres à procéder à l'élection de nouveaux marqueurs. Ils ne l'ont pas fait. C'est qu'elle a été balayée dès le 5 mars du fait du reflux de l'armée française.

Le prince remis sur son trône a selon toute apparence tenu compte des circonstances : il n'a pas révoqué les trois marqueurs. Il avait à vrai dire bien d'autres chats à fouetter. La tradition a naturellement repris ses droits. Lorsque les hasards de la guerre ont ramené les Français, le 27 juillet 1794, elle a fait preuve de résistance. Ce n'est pas avant le premier vendémiaire an V (22 septembre 1796), bien après l'annexion de la principauté par la République, qu'ont été brisés les poinçons aux armes du *ci-devant prince*. Le bonnet de la liberté et le coq, réapparus, ont été flanqués du chiffre, arabe, de l'année en cours, du 5 au 7, en remplacement de la lettre annale ancestrale⁶.

Il existe deux versions différentes de la marque au bonnet : le type I et le type II de Brassinne (fig. 1 b et c). Le premier garde son mystère. Ce n'est pas lui, mais le second que portent des flambeaux exposés en 1957⁷.

Deux autres, dont la trace est bien fâcheusement perdue, ont montré à la fois les marques révolutionnaires et celles de l'avant-dernier prince, Hoensbroeck, avec la lettre H, en usage en 1791⁸. Son propriétaire aura estimé que les poinçons d'Ancien Régime avaient perdu toute valeur et les aura fait marquer sur nouveaux frais soit en 1793, soit en l'an V, VI ou VII.

Le 4 frimaire an VII (24 novembre 1798), le système français a pris force de loi, mettant laborieusement fin à une désorganisation calamiteuse⁹ et marquant la triste fin des marques révélatrices de l'année de fabrication.



Fig. 1 - Poinçons :

- a : le poinçon au coq. b : le poinçon au bonnet de la liberté, « type I ». c : le poinçon au bonnet de la liberté, « type II ».
- a, b et c : d'après *Orfèvrerie civile*, pl. III.
- d : le poinçon attribué à Gilles Berryer le Vieux ; d'après *Orfèvrerie civile*, pl. V.
- e : le poinçon attribué à Gilles Berryer le Jeune, sans doute à tort ; d'après *Orfèvrerie civile*, pl. V.
- f : le poinçon de Remy-Joseph Renier ; d'après *Orfèvrerie civile*, pl. VIII.
- g : le poinçon attribué à Gilles-Nicolas Drion, à attribuer plutôt à Godefroid Dejosé. Photographie Pierre de Raditzky.
- h, i, j et k : les quatre poinçons successifs de Guillaume Drion :
- h : celui de l'Ancien Régime ; d'après *Orfèvrerie civile*, pl. V.
- i : celui du régime français.
- j : celui du régime hollandais.
- k : celui du régime belge.
- i, j et k : photographies de Walter van Dievoet. M5X environ

³ *Orfèvrerie religieuse*, p. 47.
⁴ GOBERT, o. c., p. 81 et *Orfèvrerie civile*, p. 84-85, 153 et 350. Les deux auteurs communient dans l'horreur des révolutionnaires et rivalisent dans la mauvaise foi.
⁵ *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 101-102.
⁶ Témoin venu jusqu'à nous : Liège 1991, n° 233.
⁷ Liège 1957, n° 203 ; voir aussi le n° 204. - *Orfèvrerie religieuse*, p. 47. - Liège 1980, n° 685 et 686. - Liège 1991, p. 23-24 et fig. 5 ; le chiffre 7 a été rencontré depuis ; voir aussi le n° 223.
⁸ Liège 1991, p. 23-24.
⁹ *Orfèvrerie religieuse*, p. 47. - *Bureau*, p. 291-333.

LES MARQUEURS DU BON MÉTIER

Les marqueurs du Bon Métier, les *rewards*, ont été des personnages-clés. Ils avaient mission de frapper les poinçons corporatifs après avoir vérifié l'aloi des ouvrages en cause. Lourde était donc leur responsabilité¹⁰.

Le mieux connu d'entre eux, du fait des querelles dont sa vie a été nourrie, Jean-François Knaeps, a fonctionné de 1710 à 1723 ; il a eu pour successeur Lambert Englebert¹¹. Jean-François Leblanc, choisi le 17 mars 1744, est resté en fonction jusqu'à son décès. Sa succession est revenue à son gendre Jean-Melchior Dartois¹² en date du 2 octobre 1762, avec renouvellement le 16 avril 1764 et le 21 mars 1772¹³.

Le 11 juin suivant voit promulguer un règlement nouveau, fort tatillon. Le contrôleur unique cède la place à une chambre de contrôle associant trois titulaires, un pour l'or, un pour l'argent « de poinçon » à 10 deniers 6 grains (854 millièmes), un pour l'argent « de bavière », à 8 deniers (667 millièmes)¹⁴. Le premier des trois exerce le contrôle pour l'essentiel sur les bijoux, le second sur les gros ouvrages (la « grosserie ») d'argent, le troisième sur les babioles, dites « menutés ». Le 6 juin 1772, Gilles Berryer est chargé du contrôle de l'or et Guillaume d'Angis, alias Dengis, de celui de l'argent de bavière. L'argent de poinçon reste à Dartois¹⁵. Les trois hommes ne tardent pas à se disputer¹⁶. Hoensbroeck rebat les cartes le 9 septembre 1784 ; il laisse l'or à Berryer, mais donne à Dartois l'argent de bas aloi au lieu de l'argent d'aloi élevé, qui passe à Remy-Joseph Renier ; Dengis est éjecté. Le 10 mars 1791, Dartois, décidément mal en cour, cède sa place à Guillaume Drion. Sous le dernier prince-évêque, Méan, Berryer garde l'or et Drion reçoit l'argent de poinçon. L'argent de bavière va à Renier¹⁷ avec un mois et demi de retard, ce qui donne à penser qu'il n'est pas aussi bien en cour que ses confrères.

¹⁰ Orfèvrerie religieuse, p. 35.

¹¹ Orfèvrerie religieuse, p. 70-72 ; voir aussi p. 43, 61, 62, 72 et 287.- L. ENGEN. *De quelques orfèvres et poinçons liégeois du XVIII^e siècle*, dans *BIAL*, t. 115, 2010-2011, p. 382-394.

¹² P. COLMAN, avec le concours de Soo Yang GEUZAINÉ, Jacques Dartois, *orfèvre et ciseleur liégeois (1754-1848)*, dans *BIAL*, t. 118, 2014, p. 197-198.

¹³ L. LAHAYE, *Analyse des Actes contenus dans les Registres du Scel des Grâces*, t. 2, Liège, 1931, p. 10, 129, 157 et 222.

¹⁴ Éd. PONCELET et É. FAIRON, *Liste chronologique d'actes*, 32 : *Les orfèvres*, dans *Annuaire d'histoire liégeoise*, t. 3, 1943-1947, p. 660, n° 87.- *Orfèvrerie civile*, p. 112-116.

¹⁵ LAHAYE, o. c., p. 226.

¹⁶ *Orfèvrerie civile*, p. 117.

¹⁷ LAHAYE, o. c., p. 226, 239, 307, 340, 367 et 372.

GILLES BERRYER II (1725-1814)

Carrière et liens familiaux

Gilles Berryer, alias Berrier, Berier, Berryer, Beryer, Beruyer, Berwijer, est le fils et l'homonyme d'un orfèvre qui est venu au monde vers 1692. Le père fait surface le 5 janvier 1724, *sede vacante*, quand il postule l'office de marqueur¹⁸, en pure perte, car le chapitre cathédral va le confier à Lambert Englebert. Il élit domicile dans une artère chère aux orfèvres prospères, Neuvise : il occupe la maison du Dauphin en 1736 et en 1740, celle de la Main d'or en 1762¹⁹. En 1740, il convainc de vol son ouvrier Antoine Henrard²⁰. Le procès qui l'oppose à son confrère Jean-François Drion (que nous retrouverons) se termine à son avantage : il reçoit 240 florins Brabant ; ils resteront bons amis²¹.

Le poinçon GB avec point séparatif et rosette (fig. 1 d), suivi de 1715-1716 à 1762, est à peu près certainement le sien²².

Le sieur Berrier, orfèvre, rue Neuvise rédige en pur charabia l'annonce qu'il fait paraître dans *La gazette de Liège* du 22 mai 1772 : il s'y dit *prié d'avertir le public que celui ou celle qui a perdu une Bague, il y a eu quatre ans l'hiver dernier, pourra s'adresser audit Sieur pour lui distinguer la façon dont elle est montée & la qualité des diamants. C'est le fils, car s'il avait été encore en vie, le père aurait été attentif à prévenir toute confusion. On situera donc le décès de Gilles I en 1772 au plus tard.*

Gilles II, quant à lui²³, vivait rue du Pont, à l'enseigne du Cerf rouge, en 1759, comme le fait savoir une annonce parue dans *La gazette de Liège* du 23 avril. Mais trois ans plus tard, il est recensé en Neuvise, dans la maison de la Main d'or, avec son père, sa mère, Catherine Gilis et sa sœur

¹⁸ PONCELET et FAIRON, o. c., p. 658, n° 80.

¹⁹ Liste, n° 1649.- *Orfèvrerie civile*, p. 151-152 et 155-157.

²⁰ B. LHOIST-COLMAN, *Jean-Barthélemy Derode, un orfèvre hors du commun*, dans *BIAL*, n° 271, 1995, p. 407, n. 7.

²¹ Notaire G. Faudeur, 8.4.1774.

²² *Orfèvrerie civile*, p. 151.- *Meesterwerken in zilver...* Gand, 1985, n° 274-276.- Liège 1991, p. 53, GB (2).- V. BUCKEN, *Collection d'orfèvrerie européenne Claude et Juliette D'Allemagne*, t. 1. *Les anciens Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège*, [s. l.], 1995, p. 134, n° 110. Voir aussi R. STILMANT, *Quelques orfèvreries de Liège peu connues*, dans *Bulletin des amis du château et du domaine de Seneffe*, 1991, p. 27 ; l'auteur avoue ses doutes : elle accuse Brassinne d'erreur, mais c'est par erreur.

²³ GIOBERT, o. c., p. 80-81.- Liste, n° 1650.- *Orfèvrerie civile*, p. 152-153 et 157-158.- *Orfèvrerie religieuse*, p. 282 GB (II).- Liège 1991, p. 53, GB (3).- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 17, n° 5.

Élisabeth ; pas avec son épouse, Marie-Marguerite Stiennon, sans doute décédée, mais avec son beau-frère présumé Henri²⁴. Le 2 janvier 1766, il donne en location une maison sise rue du Pont²⁵. Il est encore en Neuvise quand il fait paraître dans *La gazette de Liège* du 17 juillet 1775 une annonce vantant les *boutons d'habits à pierre, à fleurs, de différentes couleurs, en or ou en argent* qu'il fabrique en association avec A. Reynier. En 1780 et 1781, c'est avec un habitant de Sedan nommé Gilles Poyard qu'il s'associe pour fabriquer de l'orfèvrerie.

Encore que le prénom fasse défaut, c'est assurément Gilles II qui donne à l'État tiers du pays de Liège, le 15 octobre 1790, quittance de 820 florins Brabant et 10 sous. Un recès lui avait confié l'exécution d'une médaille destinée à ses membres, et non sans prendre soin de lui interdire de se dessaisir des coins²⁶. On en a des exemplaires en or et en argent ainsi que des moulages en plomb. Elle imite pauvrement celle de l'ordre militaire de Saint-Louis, elle-même basée sur la croix de Malte. Le graveur qui tient à Liège le haut du pavé en la matière, Philippe-Joseph Jacoby²⁷, a été écarté, jugé sans doute trop âgé, trop exigeant et trop proche de l'État primaire.

Le cartulaire de la cathédrale conserve une *déclaration de G. et Nicole Berryer, orfèvres*, datée du 26 mai 1792, au sujet de la valeur de la pièce française de 30 sous, expertise relevant plutôt d'un métier très proche, celui de changeur des monnaies²⁸. Ce G. est assurément Gilles le jeune. Ce Nicole est un parfait inconnu, *peut-être son frère* écrit Brassinne sans avancer le moindre argument²⁹.

En 1794, *Berriere* achète deux chandeliers au curé de Saint-Remacle, désargenté alors qu'il a besoin de fonds pour réparer le toit de son église³⁰.

Gilles Berruyer père ancien orfèvre est bombardé essayeur (contrôleur) le 15 octobre 1798... et démissionne dès le 4 janvier suivant, en invoquant son âge avancé et la modicité des émoluments³¹ ; *père* n'égarera personne, l'épithète se transmettant bien entendu de génération en génération.

L'intéressé fait son testament le 15 août 1814 et rend l'âme le lendemain³². L'acte de décès lui prête l'âge de nonante-quatre ans, situant ainsi sa naissance vers 1720. Le texte de 1798 lui en donnait septante-cinq, la situant vers 1723, la capitation de 1740 quatorze, la situant vers 1726³³. Son baptême remonte au 29 juin 1725³⁴.

Trois fils lui sont nés, et d'abord des jumeaux. Toussaint-Michel (1754-1839) a suivi ses traces ; on lui attribue le poinçon MB, suivi de 1775 à 1792³⁵. Henry est né la même année que lui, puisqu'il est mort à l'âge de soixante ans, quatre jours avant son père ; et à la même adresse, rue Hocheporte 762³⁶. Quant à Barthélemy, baptisé le 31 août 1760, il présente au contrôleur le 13 avril 1799 un poinçon non insculpé sans être puni, puis va chercher fortune à Amsterdam ; il y *fait le Commissionnaire* ; c'est là sans doute qu'il quitte ce monde vers la fin de l'an 1803³⁷.

Un *marchand-joaillier-orfèvre, sur le Marché 991*, qui porte le nom de Berryer et laisse dans l'ignorance quant à son prénom, *propose en vente son commerce rue Neuvise, à l'Étoile d'or*³⁸. C'est Toussaint-Michel³⁹. La garde bourgeoise et la garde patriotique comptent un Berrier dans leurs rangs en 1790. Gilles II ? L'un de ses enfants ? Un homonyme sans lien avec eux ? On ne sait⁴⁰. Ce n'est pas nécessairement le même qui chansonne l'abbé Lejeas, évêque de Liège nommé par Napoléon⁴¹.

²⁴ Liste, n° 1649.- B. LHOIST-COLMAN, *Les Dupont, orfèvres à Liège de 1690 à 1819*, dans *BIAL*, t. 106, 1994, p. 180, n. 1. Sur Henri Stiennon, maître d'armes et orfèvre, voir *Liste*, n° 1860.- Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 8, Bruxelles, 1977, p. 395.- *Orfèvrerie civile*, p. 152. Voir aussi L. LECONTE, *Les événements militaires et les troupes de la Révolution liégeoise, 1789-1791*, dans *BIAL*, t. 56, 1932, p. 375.
²⁵ Notaire H. F. Hardy.
²⁶ Éd. PONCELET, *Documents inédits sur quelques artistes liégeois (deuxième partie)*, dans *BSBL*, t. 5, 1892-1895, p. 115-116 (le recès a-t-il réellement pris la veille ?).- GOBERT, *Le bon métier... o. c.*, p. 81.- J.-L. DENGIS, *Les monnaies de la principauté de Liège*, t. 4, *Monnaies particulières, jetons, médailles, trébuchets*, Wetteren, 2007, (Moneta, 65), p. 183 et fig. R 7.
²⁷ Liège 1980, p. 297-298 et n° 705, 706, 709 et 710.
²⁸ *Cartulaire de l'église Saint-Lambert de Liège*, éd. S. Bormans, E. Schoolmeesters et Éd. Poncelet, t. 5, Bruxelles, 1913, p. 523.
²⁹ *Orfèvrerie civile*, p. 151 ; l'auteur renvoie à *Liste*, n° 1649 sans relever la grave erreur de lecture au sujet de la date.
³⁰ G. DELARGE, *La paroisse de S'-Remacle-au-Pont*, Liège, 1925, p. 117.

³¹ *Bureau*, p. 309-310.
³² Archives de l'État à Liège, notaire L. Boulanger, n° 365. Tous les documents d'archives cités ci-après sont conservés là, sauf mention contraire.
³³ *Liste*, n° 1649.
³⁴ *Bureau*, p. 310, n. 36.
³⁵ *Orfèvrerie civile*, p. 153-154.- É. HELIN, *Liège d'après quelques manuels à l'usage des négociants*, dans *BVL*, t. 6, n° 139, 1962, p. 222.- *Orfèvrerie religieuse*, p. 293 (MB).- L. BRENNET-DECKERS, *Le bijou à Liège aux XVII^e et XVIII^e siècles*, dans *BIAL*, t. 93, 1981, p. 101, n. 447 et p. 103.- Liège 1991, p. 63, MB(3).
³⁶ *Bureau*, p. 310, n. 36. Il a fait son testament le 13 ; Notaire L. Boulanger, n° 360.
³⁷ *Bureau*, p. 303-304 et 327.
³⁸ *Liste*, n° 1652. La source n'est pas, comme indiqué, Th. GOBERT, *Les rues de Liège anciennes et modernes*, t. 2, Liège, 1895, p. 561, col. 1. C'est sans doute *La gazette de Liège*. La date fait bien regrettablement défaut.
³⁹ *Orfèvrerie civile*, p. 154.- *Bureau*, p. 325.
⁴⁰ LECONTE, *o. c.*, p. 16 et 32.
⁴¹ C'est Gilles, veut Goert ; il en a la certitude, mais non la preuve : GOBERT, *Le bon métier o. c.*, p. 80, n. 3. Sur l'évêque « nommé », voir P. GILISSEN, *François-Antoine Lejeas (1744-1827) introuvable et malchanceux évêque de Liège*, dans *BIAL*, t. 115, 2010-2011, p. 419-433.

Dans l'annonce de 1775, Gilles se dit *maître-orfèvre et metteur en œuvre*. Jusqu'à preuve du contraire, il s'est voué à la joaillerie⁴². Divers gros ouvrages lui ont été attribués. Mais peut-être à tort, car le poinçon qui montre ses initiales couronnées, sans point ni rosette (fig. 1 e) n'est nullement en toute certitude le sien. Si les ouvrages qui le portent s'échelonnent bien de 1760 à 1793⁴³, l'attribution est à tout le moins plausible ; elle ne le serait pas si tel ostensor marqué en 1742-1743 (B199192) était du nombre⁴⁴. En tout cas, on doit prendre en compte un autre titulaire potentiel en la personne de Gilles-Joseph Bronze, *gouverneur en tour* en 1785 et en 1793⁴⁵.

Les ouvrages en cause sont en nombre restreint. Un calice (M240976) et une patène (M221027) qui portent comme l'ostensor précité l'étiquette « incertain ». Des burettes avec leur plateau de 1760 et d'autres de 1788, marquées par le néo-classicisme au point d'avoir un manche anguleux⁴⁶. Une cafetière de 1775, des boucles de soulier de 1786 et des flambeaux de 1793⁴⁷. Une fourchette de 1782 et un cachet porte-cire aux poinçons douteux⁴⁸. Une jolie boîte à priser de 1761⁴⁹. Un fort beau plat de 1762, rond, sobrement orné de côtes torsées très courtes ; les armoiries des Fabri qui s'étalent en son centre ne sauraient prouver qu'il est dans la famille depuis l'origine⁵⁰ : l'écu n'adopte pas la forme ovale qui s'impose au XVIII^e siècle à de très rares exceptions près⁵¹ et la gravure a quelque chose de trop parfait fort typique du XIX^e.

⁴² BRENNET-DECKERS, o. c., p. 103.
⁴³ *Orfèvrerie religieuse*, p. 282, GB (II). - Liège 1991, p. 53, GB (2). Brassinne fait l'impasse sur l'indispensable démonstration (*Orfèvrerie civile*, p. 151-152).
⁴⁴ Selon moi, le poinçon de cet ostensor est celui de son père : *Orfèvrerie religieuse*, n° 601. Confusion dans *Abbaye Notre-Dame du Val-Dieu. Trésors d'Art*, cat. exp., [Aubel], 1966, p. 278 et n° 276 cf. n° 278. Voir encore B199192.
⁴⁵ Notaire L. J. Halen, 5.12.1793. - J. ROUHART-CHABOT, *Les orfèvres Dartois et leur famille*, dans *BSAH*, t. 50, 1970, p. 44. Brassinne ignore tout de lui. On écartera Guillaume Bourguignon, né en 1744, donc trop tard : *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 19.
⁴⁶ *Orfèvrerie religieuse*, n° 502 et n° 808. - Liège 1980, n° 622.
⁴⁷ *Orfèvrerie civile*, p. 157 et 158.
⁴⁸ *Orfèvreries liégeoises*, n° 178/9 et 10.
⁴⁹ O. DE SCHAETZEN, avec le concours de P. COLMAN, *Orfèvreries liégeoises. Recueil complémentaire*, Liège, 1979, p. 29. - Liège 1980, n° 662.
⁵⁰ O. DE SCHAETZEN, avec le concours de P. COLMAN, *Orfèvreries liégeoises. Deuxième recueil complémentaire*, Liège, 1983, p. 47.
⁵¹ *Orfèvreries liégeoises*, n° 177/10.

REMY-JOSEPH RENIER (1736-1811)

Carrière et liens familiaux

Remy-Joseph Renier est bien connu des amateurs d'orfèvrerie liégeoise. Ses ouvrages sont venus jusqu'à nous en grand nombre. Mais sa vie reste fort mal connue, quant à elle⁵².

Il est baptisé le 30 mai 1736. Il a pour père un Toussaint dont le métier reste ignoré et pour mère une Marguerite Piron qui n'appartient pas à une famille d'orfèvres. Pas plus que son épouse, Marie-Jeanne Mirbach, dont le nom est révélé par la capitation de 1791 pour la paroisse Saint-Hubert, qui ne recense pas d'enfant sous son toit. Il sort tout à fait des normes.

En 1768, il prend en location *un quartier de derrier*⁵³. Il bénéficie de la *singulière sauvegarde et protection* du prince⁵⁴. L'année suivante, une des *trois places* d'artisan de la *chambre Saint-Michel* lui est octroyée⁵⁵. En 1774, il se plaint devant notaire d'être victime de *propos contraires*⁵⁶. En 1774 et en 1783, il est *gouverneur du Bon Métier*⁵⁷. Il a fait du chemin.

Il fait paraître une annonce dans *La gazette de Liège* du 23 novembre 1785 (Il vend un surtout, une terrine, des plats et des couteaux *le tout presque neuf*) et du 12 décembre 1788 (location d'un *beau quartier*). Dans la première, il se qualifie d'orfèvre de Son Altesse. Une facture détaillée qui porte sur l'année 1785 et qui est venue jusqu'à nous par une chance trop rare confirme la chose ; elle se monte à la coquette somme de 3486 florins, 2 sous et 3 liards⁵⁸.

⁵² *Liste*, n° 1650 et n° 1839. - *Orfèvrerie civile*, p. 349-350. - *Orfèvrerie religieuse*, p. 46, 51, 73, 137, 173 et 215. - P. BERTHOLET, *Documents d'archives sur les orfèvres liégeois et verviétois du XVI^e au début du XIX^e*, dans *BIAL*, t. 104, 1992, p. 314 et 329-330. - *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 70, n° 103.
⁵³ Incurables, reg. 10, 8.4.1768.
⁵⁴ Conseil Privé, 84, 4.6.1768.
⁵⁵ Conseil Privé, 85, 7.8.1769. Sur la chambre, voir *Orfèvrerie religieuse*, p. 35.
⁵⁶ Notaire E. D. J. de Wérixhas, 30.6 et 3.11.1774 (n° 152 et n° 268). Il fait intervenir Charles Fabry, le gouverneur et caissier du Bon Métier, et Nicolas Vivario, son greffier, mais aussi Jean-François Drion, que nous retrouverons.
⁵⁷ Conseil Privé, 223, 2.5.1783.
⁵⁸ *Orfèvrerie religieuse*, p. 195, n. 37. - *Orfèvreries liégeoises*, p. 294-295. Autre facture, modeste : BERTHOLET, o. c., p. 329-330.

Il a été rétribué pour des fournitures⁵⁹, de l'entretien⁶⁰, une évaluation⁶¹. Il a été repéré dans les comptes de l'une des abbayes de Liège, celle des Prémontrés, de novembre 1769 à janvier 1770⁶². Il a fourni à l'église de Bolland en 1775 un petit ciboire, *pièce d'haszar*, de hasard, d'occasion⁶³.

Il est passé de temps à autre devant notaire⁶⁴. La dernière fois, il est qualifié de *ci-devant orfèvre*⁶⁵. Il ne s'est pas fait inscrire sur la liste de l'an VII et n'a pas frappé son poinçon sur la plaque du régime français. Il s'est éteint à 75 ans passés, inactif depuis de longues années assurément, le 26 septembre 1811, au n° 823 de la rue Basse-Sauvènière. Le décès a été déclaré par un menuisier nommé Alexandre Renier, peut-être son neveu, et par un voisin, Louis-Bernard Drion⁶⁶, qui lui est apparenté, comme on le verra ci-après. Le plus récent de ses ouvrages répertoriés remonte à 1794⁶⁷.

Œuvre

Ils se répartissent entre le domaine religieux⁶⁸ et le domaine civil⁶⁹, au long de trente années. Plusieurs d'entre eux portent à la fois son poinçon (fig. 1 f) et sa signature en toutes lettres, RENIER FECIT (pas REGNIER, cette variante relève de l'erreur invétérée). L'attribution est dès lors totalement

⁵⁹ Cures. Saint-Adalbert, 58, 19.12.1772 et 12.12.1779.- Mercy-Argenteau, 62, 1789 et 1794.

⁶⁰ Collégiales. Saint-Pierre, 1191, 18.10.1788 ; 1194, 9.11.1785 et 9.4.1789 ; 1196, 3.12.1781 et 31.7.1782.

⁶¹ BERTHOLET, *o. c.*, p. 314, n. 1.

⁶² Liste, n° 1839.

⁶³ Archives paroissiales, reg. 10, p. 109.

⁶⁴ G. Fauteur, 8.4.1774.- É. D. J. de Wérixhas, 30.6 et 3.11.1774.- P. Magis, 28.3.1775.- E. J. Mathey, 29.8.1776 ; 27.7.1778.- J. J. Colson, 5.12.1782 et 1.12.1783.- Thonus, 26.9.1789.- J. J. Richard, 10 et 23.5.1795. Rien de saillant.

⁶⁵ L. Boulanger, 12.5.1810.

⁶⁶ *Orfèvrerie civile*, p. 350.

⁶⁷ Liège 1991, p. 67.

⁶⁸ En argent de poinçon, par ordre chronologique, de 1766 à 1789 : *Orfèvrerie religieuse*, n° 844, 915, 845, 233, 856, 734, 655, 176, 749, 533, 600, 905, 180, 415, 787, 785, 790, 339 et 388, sans compter 533, douteux ; en argent de bavière : 348, 544 et 921. BALaT reprend 176 (B162938), 233 (B167340), 339 (B187709), 415 (B001214 et B187718), 533 (M013044 et -5) et 600 (M083454 et -5) et ajoute B001090, M055548, M055120 et -127, M057818 et M248829. Voir aussi Liège 1980, n° 603-605, 608, 609 et 616-618.

⁶⁹ *Orfèvrerie civile*, p. 351-355.- *Orfèvreries liégeoises*, n° 117, 118, 119, 149, 156, 160, 163, 170, 171 (bavière), 176/17, 177/4, 179/13 et 181/7.- Liège 1980, n° 680.- *Meesterwerken in zilver ... cat. exp.*, Gand, 1985, n° 284-287.- P. BAUDOUIN, P. COLMAN et D. GOETHALS, *Orfèvrerie en Belgique. Zilver in België. Silver in Belgium. 1500-1800*, Bruxelles, 1988, fig. 215.- Liège 1991, n° 151, 158, 199, 202, 204 et 211 (douteux).- A. D. JANSSENS et A. de CHARRETTE, *L'orfèvrerie et le sucre*, [s. l.], 1995, p. 122.- J. CARTUYVELS, *Fermeurs d'argent et garnitures de reliure au poinçon de Liège*, dans *BSBL*, t. 23, 1997, p. 252.- P. BAUDOUIN, P. COLMAN et D. GOETHALS, *Orfèvrerie en Belgique. Zilver in België. Silver in Belgium. 1500-1800*, Bruxelles, 1998, p. 103, fig. 36 *parim et* p. 149, fig. 92.- D. DE COUNE, *Une paire de cuillères de service aux armes de Coune (Liège 1773)*, dans *Le Parchemin*, n° 423, 2016, p. 310-314.



Fig. 2 – Un des deux flambeaux offerts en 1784 à François-Antoine-Lambert de Gilissen, *primus* de l'Université de Louvain, 1784, RR. Argent repoussé et ciselé, h. 26,7 cm. Fondation Albert Vandervelden. D'après *Orfèvreries liégeoises*, n° 149.

assurée ; du fait de la perte des cuivreaux de l'Ancien Régime, c'est une heureuse exception⁷⁰. Ainsi de ce qu'il a produit de plus marquant : les flambeaux (fig. 2) et le plateau offerts en 1784 à François-Antoine-Lambert de Gilissen, *primus* de l'Université de Louvain, par sa ville natale, Maastricht⁷¹. Si la commande n'est pas allée à l'un des orfèvres de la Bonne Ville, c'est assurément parce que Renier était l'orfèvre du prince. Lui a-t-il pour autant été permis de lâcher la bride à la *propension au faste qui l'habitait*, pour reprendre les termes d'Oscar de Schaetzen ? Le comte de Caylus, contemporain de Renier, ne voyait pas les choses de cette manière : *Ceux qui font travailler les gens d'art... doivent avoir le choix et la voix sur l'ouvrage qu'ils proposent, c'est bien le moins*⁷².

À l'opposé, un objet dénué de toute prétention accroche l'attention : un collier de levrette⁷³. Et qui lui donne la parole : on lit gravé dessus, au voisinage des armoiries de Charles d'Oultremont, IE SUIS LA FOLLETTE DU PRINCE DE LIÈGE (fig. 3). L'objet date évidemment de son règne fort court (1764-1771). S'il porte avec le poinçon onomastique en principe réservé à l'argent de poinçon ceux de l'argent de bavière, ce n'est sans doute pas par distraction. On y verrait clair si l'on déterminait le titre.

À ses débuts, Renier ne jure que par le rococo ; en témoignent une saucière de 1767⁷⁴ et un couple de cafetières inégales de la même année⁷⁵, de même qu'une cafetière de 1768 (fig. 4) et une autre de 1775⁷⁶ : toutes font superbement flamber les côtes torsées. Il s'en dégoûte, évoluant vers une version assagie, épurée. Elle s'épanouit dans des burettes et un plateau d'une élégance rare⁷⁷ : pas la moindre rocaïlle, des pampres et des roseaux ciselés *con amore* pour évoquer le vin et l'eau, couvercles à base ondoyante prolongés pour couvrir le bec (fig. 5). Chacune des trois pièces montre gravées les armoiries du couple formé le 26 avril 1779 par Joseph-Louis-Eugène, comte d'Argenteau et Marie-Joseph-Françoise-Antoinette, comtesse de Limburg Stirum. Les poinçons livrent la date de 1782.



a.



b.



c.

Fig. 3 – Collier de levrette aux armoiries du prince-évêque Charles d'Oultremont, 1764-1771, RR. Inscription IE SUIS LA FOLLETTE DU PRINCE DE LIÈGE. Argent repoussé et gravé, diam. 5,7 cm. Collection comte d'Oultremont en 1979. D'après O. DE SCHAETZEN, avec le concours de P. COLMAN, *Orfèvreries liégeoises, Recueil complémentaire*, Liège, 1979, p. 46 partim.

⁷⁰ *Orfèvrerie religieuse*, p. 290.- Liège 1991, p. 26 et 67.

⁷¹ P. DELRÉE, *Souvenirs des Liégeois « primus de Louvain »*, dans *BVL*, t. 4, n° 101-102, p. 233.- *Orfèvreries liégeoises*, n° 149, p. 240-241.- O. DE SCHAETZEN, avec le concours de P. COLMAN, *Orfèvreries liégeoises, Deuxième recueil complémentaire*, Liège, 1983, p. 62-63.

⁷² J. STAROBINSKI, *L'invention de la liberté*, Genève, 1964, p. 57.

⁷³ O. DE SCHAETZEN, avec le concours de P. COLMAN, *Orfèvreries liégeoises, Recueil complémentaire*, Liège, 1979, p. 46 partim.

⁷⁴ Liège 1991, n° 151 (*l'un des plus remarquables témoins de style rococo*).

⁷⁵ *Deuxième recueil... o. c.*, p. 50.

⁷⁶ V. BUCKEN, *Collection d'orfèvrerie européenne Claude et Juliette D'Allemagne. I. Les anciens Pays-Bas méridionaux et la principauté de Liège*, [s. l.], 1995, n° 127.- Cliché N3132.

⁷⁷ *Orfèvrerie religieuse*, p. 137, p. 229, n° 415 et fig. 159.- Liège 1980, n° 618.



Fig. 4 – Cafetière, 1768, RR.
Argent repoussé, ciselé et gravé.
Collection particulière.
Détail. D'après *Orfèvreries liégeoises*, n° 119.



Fig. 5 – Burettes et plateau, 1782, RR.
Argent repoussé, ciselé et gravé, h. 11,5 et 19 x 27 cm.
Trésor de Liège.
© IRPA-KIK, Bruxelles (B187718).

La conversion au néo-classicisme se dessinait déjà trois ans plus tôt⁷⁸. Le répertoire antiquisant a été rapidement assimilé, mais l'aspiration à une élégance hostile à tout encombrement a été obstinément méconnue. L'orfèvre *frise quelquefois la surcharge, mais sans tomber pourtant dans ce défaut* opine Oscar de Schaetzen⁷⁹. D'aucuns seront d'un avis tout opposé. Les fastueux flambeaux du *primus* sont à mettre au cœur du débat.

Pas trace de Renier dans le domaine de la bijouterie. On se gardera de le confondre avec cet A. Reynier, domicilié en Hors-Château, qui collabore avec Berryer⁸⁰.

⁷⁸ *Trésors d'art religieux au pays de Visé et saint Hadelin*, cat. exp., Visé, 1988, p. 279 et 280, n° 15.6 et n° 15.7. Voir aussi Liège 1991, n° 202, n° 204 et n° 211.
⁷⁹ *Orfèvreries liégeoises*, p. 95.
⁸⁰ *Liste*, n° 1650.

Brassinne, trop sûr de lui, à son ordinaire, attribue sans la moindre hésitation à Gilles-Nicolas une des huit (c'est un record !) marques liégeoises formées des lettres G et D à ce jour recensées. Il en donne dans sa planche V une reproduction qui n'est pas la bonne : c'est celle d'un autre maître, probablement Guillaume Dirick⁹³. Il l'a rencontrée sur des objets échelonnés de 1735-1736 à 1756-1757, au nombre de six seulement, abstraction faite d'un service à découper et d'une fourchette. Le véritable titulaire pourrait bien être un autre orfèvre, dont il ne savait rien, Godefroid Dejosé, qui déclare en 1757 qu'il travaille pour l'église Saint-Servais depuis douze ou treize ans⁹⁴. Né, avant Gilles-Nicolas, vers 1692, il est encore en vie en 1760.

Toutes les pièces de la liste de Brassinne, dont on trouvera la copie en annexe, sont à réexaminer une bonne loupe à la main. Deux poinçons presque pareils, faciles à confondre, seront peut-être détectés⁹⁵. Celles qui sont venues allonger la liste portent toutes le même, singularisé par un culot (fig. 1 g)⁹⁶. Une fontaine de table (*cafetière à trois robinets*)⁹⁷ sort du lot ; ce n'est de toute évidence pas l'œuvre du premier venu.

Guillaume Drion n'avait que trois ans quand il a perdu son père. Ce n'est donc pas de lui qu'il a reçu sa formation. C'est vraisemblablement de son oncle paternel, Jean-François. Ce dernier, baptisé à Notre-Dame-aux-Fonts le 26 janvier 1716⁹⁸, a épousé le 7 juillet 1747 Marguerite Hennet, baptisée le 6 juin 1721, décédée le 25 septembre 1765⁹⁹, dont la famille compte au moins trois disciples de saint Éloi¹⁰⁰. Le couple, qui a vécu dans la paroisse

⁹³ Liège 1991, p. 53 (GD 3 et GD 5).
⁹⁴ Notaires J.-R. Decaverenne, 12.6.1720 et J. N. Moreau, 9.11.1757.- Liste, n° 1701.- P. J. DEBOUXHTAY et F. DUBOIS. *Histoire de la seigneurie de Nivelles-sur-Meuse et de l'ancienne paroisse de Lixhe*. Liège, 1935, p. 286.- M. YANS. *L'incendie du palais de Liège, en 1734*, dans *La Vie wallonne*, t. 33, n° 287, 1959, p. 181.- BERTHOLET, o. c., p. 316.- B. LHOIST-COLMAN, *Les Dupont, orfèvres à Liège de 1690 à 1819*, dans *BIAL*, t. 106, 1994, p. 186. Aucune pièce attribuable à Dejosé dans la sacristie de Saint-Servais où la seule pièce marquée d'un poinçon GD est datée de 1712 (*Orfèvrerie religieuse*, p. 234, n° 475).
⁹⁵ Ainsi P. COLMAN, *Deux poinçons d'orfèvres liégeois à cesser de confondre* : PD et P.D. dans *Newsletter de l'Académie d'histoire de l'orfèvrerie en Belgique*, t. 13, 1977, p. 31.
⁹⁶ C'est une des rares lacunes du catalogue de référence : Liège 1991, p. 53, GD (5).
⁹⁷ *Orfèvrerie civile*, t. 2, pl. LIII.
⁹⁸ Cures. Saint-Séverin, 34, 26.1.1766.- Notaire E. D. J. de Wérixhas, 30.6 et 3.11.1774.- *Orfèvrerie civile*, p. 234-235.- BRENNET-DECKERS, o. c., n° 15.
⁹⁹ Liste, n° 1728.- *Orfèvrerie civile*, p. 234.
¹⁰⁰ Jean né en 1655 (?), décédé en 1686 (?), époux d'Isabelle Bonnechère (*Orfèvrerie civile*, p. 285.- Liste, n° 1589.- Liège 1991, p. 59). Son fils, François, né en 1695, décédé en 1769 (*Liste*, n° 1771.- *Orfèvrerie civile*, p. 286.- *Orfèvrerie religieuse*, p. 282.- Liège 1991, p. 52.- BERTHOLET, o. c., p. 304 et 322-323.- LHOIST-COLMAN, *Les Dupont*, o. c., p. 178) et leur descendant Léonard, né en 1747, époux de Marie-Élisabeth-Joséphine Ev(e)rrard, décédé en 1796 (*Liste*, n° 1589, 1771 et 1772.- *Orfèvrerie civile*, p. 287.- *Orfèvrerie religieuse*, p. 287.- Liège 1991, p. 62).- P. BAUDOUIN, P. COLMAN et D. GOETHALS. *Orfèvrerie en Belgique. Zilver in België. Silver in Belgium. 1500-1800*. Bruxelles, 1998, p. 174, fig. 125.

de Saint-Séverin, a vu naître un fils, Jean-François-Thomas¹⁰¹ et une fille, Barbe ; la capitation de 1762 leur donne respectivement 12 et 11 ans ; le garçon a été baptisé le 8 février 1751¹⁰². Le 26 janvier 1766, leur père perçoit 7 florins pour avoir argenté des canons d'autel¹⁰³. Il a eu maille à partir avec Gilles Berryer le Vieux en 1757 et avec Remy-Joseph Renier en 1774, pour rappel. Il n'a en rien été un maître de premier plan.

Et pas plus que lui le frère aîné de Guillaume, Louis-André. Baptisé le 27 janvier 1756, pour rappel, parrain de sa nièce Marie-Élisabeth Drion le 8 octobre 1788, qualifié d'ouvrier-orfèvre en 1791, il est mort le 9 avril 1810. Il avait épousé le 15 janvier 1786 Marie-Catherine Bodet, dite Bodeux (alias Bodeus, pas Bodens), qui mourra le 16 décembre 1851, âgée de 93 ans, laissant une succession négative¹⁰⁴. Ils ont eu cinq enfants, dont quatre fils orfèvres : Louis-Bernard, baptisé le 5 mars 1787, décédé le 14 mars 1876¹⁰⁵, Louis, baptisé le 27 décembre 1791, mort le 20 juillet 1855¹⁰⁶, Wéry, son frère jumeau, qui vivra jusqu'au 18 août 1871¹⁰⁷, et Jean-Baptiste, baptisé le 1^{er} mai 1796, décédé le 9 mai 1864¹⁰⁸.

Guillaume prend pour épouse Marie-Philippine-Pétronille Despret, alias Despreetz, en 1785 ; née à Liège en 1762, elle y mourra le 8 octobre 1823¹⁰⁹. En 1791, il est recensé dans la paroisse Saint-Servais¹¹⁰. Le 10 mars, il est nommé marqueur pour l'argent de bavie¹¹¹ ; puis, dès le 22 septembre 1792, pour l'argent de poinçon. Il est donc dans les bonnes grâces des deux derniers princes-évêques, un privilège qui ne tardera pas à cesser d'en être un.

¹⁰¹ Baptisé le 8 février 1750, il épouse Marie-Hélène Grisé, alias Grisay. Il meurt le 1^{er} juillet 1814. Il a été orfèvre et employé au Mont-de-Piété (*Orfèvrerie civile*, p. 234-235.- L. BRENNET-DECKERS, o. c., n° 16.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 44, n° 50). Ils ont eu un fils orfèvre, Jean-François, baptisé le 9 novembre 1781, décédé le 25 avril 1858, veuf de Marie-Agnès Delchet (1787-1854) : *Orfèvrerie civile*, p. 235.
¹⁰² Liste, n° 1728.
¹⁰³ Cures. Saint-Séverin, 34, n° 2.
¹⁰⁴ *Orfèvrerie civile*, p. 228-229.- CARTUYVELS, o. c., p. 233-234.- W. VAN DIEVOET, *Des orfèvres liégeois de la famille Drion ont-ils travaillé dans le département de Sambre-et-Meuse*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 81, 2007, p. 31-36.
¹⁰⁵ *Orfèvrerie civile*, p. 229-230.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 39, n° 43.
¹⁰⁶ *Orfèvrerie civile*, p. 230.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 40, n° 44.
¹⁰⁷ *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 40, n° 45.
¹⁰⁸ *Orfèvrerie civile*, p. 230.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 40, n° 42.
¹⁰⁹ *Orfèvrerie civile*, p. 230.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 38, n° 42.
¹¹⁰ *Orfèvrerie civile*, p. 230.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 39, n° 43.
¹¹¹ Registres paroissiaux, n° 34 (12 avril), 1992, p. 26, n. 14.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 40, n° 44.
 229.- B. LHOIST-COLMAN, *Les six grands chandeliers fournis par F. Dewit en 1809 à la cathédrale de Saint-Paul à Liège*, dans *Leodium*, t. 77, 1992, p. 26, n. 14.- Sous le même toit, sa mère et deux de ses sœurs, dont Marie-Josèphe (*Orfèvrerie civile*, p. 229), jusqu'à preuve du contraire.
 Avec un b minuscule, comme pour Louis, s'agissant tout autant d'un monnayage, et non pas de l'ancien duché. La confusion est profondément invétérée. Je m'en suis longtemps rendu coupable.

Le 16 avril 1792, la Cité lui avait alloué un peu plus de 84 florins pour avoir fourni une paire de burettes en argent de poinçon gravées aux armes des bourgmestres ; elles pèsent 16 onces et 8 esterlins ; elles remplacent de vieilles burettes qui n'en pesaient que 15, jetées au creuset pour récupérer le métal et dûment portées en compte. Mais aussi pour avoir remis à neuf un *plat* (plateau) et une sonnette¹¹².

Le 21 janvier 1793, Guillaume signe la lettre que l'on sait. Le 20 juillet, il fait l'acquisition d'une maison sur le pont d'Île¹¹³. Le 29 août, il est consulté en matière de gravure de coins¹¹⁴. La quatrième de ses filles, Marie-Françoise-Henriette, avait été tenue sur les fonts de Notre-Dame le 24 juillet¹¹⁵. Mais c'est à Solingen qu'est baptisé, le 14 mars 1795, son troisième fils, Renier (alias René)-Henri-Joseph-Ferdinand¹¹⁶. Le père de famille, alarmé, a jugé expédient de la mettre à l'abri outre-Rhin. Il n'y est pas resté longtemps : c'est à Liège que des jumelles, Marie-Martine-Joséphine et Marie-Marguerite-Bernardine, reçoivent le baptême le 10 avril 1797.

Le 16 janvier 1798, Guillaume signe avec dix-sept autres orfèvres une pétition adressée à l'Administration centrale du Département nouveau-né au sujet de la loi du 19 brumaire en VI (9 novembre 1797), *chacun de nous*, écrivent-ils, *ayant des observations essentielles à vous communiquer touchant l'exécution de cette loi dans ce département, qui entraineroit infailliblement la ruine de quantité de marchands et d'ouvriers en orphèvrerie*¹¹⁷. C'est que l'argent de bavière est mis hors la loi¹¹⁸.

Différents recensements permettent de suivre l'orfèvre à la trace. En l'an VII, il est noté ès qualité de fabricant et négociant rue du Pont d'Île, assurément dans la maison acquise en 1793. A-t-il dû la vendre faute d'avoir du travail ? Il la quitte en tout cas pour s'installer au « Cheval d'or », le n° 983 de la rue Neuvicé, propriété de l'orfèvre André-Clément Dupont¹¹⁹.

¹¹² Cité. Recès. 38. Le prénom manque, mais le doute semble exclu. compte tenu de la notoriété de Guillaume.

¹¹³ Notaire E. D. J. de Wérixhas, 20.1.1793.

¹¹⁴ Fonds Ghisels, 59 (189). Le prénom manque.

¹¹⁵ *Orfèvrerie civile*, p. 234.

¹¹⁶ *Orfèvrerie civile*, p. 233.

¹¹⁷ Bureau, p. 309. - P. COLMAN et B. LHOIST-COLMAN, *Les Colsoul. orfèvres liégeois de père*

en fils, dans *BIAL*, t. 115, 2010-2011, p. 400-401.

¹¹⁸ GOBERT, *Le bon métier*, o. c., p. 84.

¹¹⁹ LHOIST-COLMAN, *Les Dupont*, o. c., p. 196-197.

Il y vit en l'an IX¹²⁰. Il passe la même année au n° 988, à la « Roue (dite aussi la Roulette) d'or »¹²¹. *Ouvrier doreur* en l'an VIII et en l'an IX¹²², il redevient *orfèvre* de l'an X à l'an XIII. Ses affaires prospèrent à nouveau : les temps sont moins durs. En 1807, sa trace se perd¹²³. En 1808, on le retrouve en Neuvicé, mais au n° 940, « Au lion d'or »¹²⁴. Troisième domicile différent dans la même rue.

Il est devenu en 1806 subrogé tuteur des deux enfants de sa sœur Marie-Martine-Marguerite¹²⁵, Guillaume et Auguste. Les pauvrets avaient perdu leur mère le 9 décembre 1802, et venaient de perdre leur père, l'orfèvre Auguste-Mathias Vanham, décédé, aveugle, bien jeune encore, le 21 février 1806. Baptisé à Saint-Trond le 9 février 1768¹²⁶, et donc de huit ans le cadet de son épouse, il s'était installé à Liège dès 1788. Il avait accédé à la bourgeoisie en 1793¹²⁷. Il s'était remarié, le 17 janvier 1805, avec Anne-Marie-Béatrix Peters¹²⁸. Il avait été recensé rue Neuvicé, au n° 974, comme ouvrier doreur, en l'an IX¹²⁹.

Cette sœur de Guillaume, Marie-Martine-Marguerite, morte en 1802, ne doit pas être confondue avec sa tante, Marie-Marguerite Drion, morte en 1826, veuve de l'orfèvre Bernard Debouny, qu'elle avait épousé en 1771¹³⁰. En 1800, le 30 octobre, cette dernière a eu maille à partir avec le contrôleur Quignon, qui a dressé un procès-verbal de *rebellion*... resté sans suite¹³¹.

¹²⁰ En l'an IX, et non pas en l'an XI. Semée chez Gobert d'une édition à l'autre (*Les rues de Liège anciennes et modernes*, Liège, t. 2, 1895, p. 567, repris dans *Liste*, n° 1733.- *Liège à travers les âges*, t. 4, 1928, p. 294), l'erreur prend racine chez Brassinne (*Orfèvrerie civile*, p. 231).- Bureau, p. 309, n. 35, et p. 325.

¹²¹ *Liste*, n° 1730, avec renvoi à Gobert (*Les rues de Liège anciennes et modernes*, t. 2, 1895, p. 566).

¹²² *Liste*, n° 1733.

¹²³ Bureau, p. 329-331.

¹²⁴ Le recensement officiel daté du 25 brumaire an XI, qui le localise au n° 983 de la rue Neuvicé, fait de lui un *orfèvre fabricant ayant Boutique*. Celui de 1808 mentionne son épouse et quatre fils (*Orfèvrerie civile*, p. 232.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 41, n° 46.- Bureau, p. 325).

¹²⁵ Bureau, p. 304, n. 27.

¹²⁶ *Sint-Truidens zilver*, cat. exp., Saint-Trond, 1993, p. 212.

¹²⁷ J. ROUHART-CHABOT et É. HELIN, *Les admissions à la bourgeoisie de la cité de Liège* (1273-1794), Liège, 1964, p. 306, n° 2053.

¹²⁸ Notaire Q. Denis, 4 mars 1806. Le notaire avait enregistré le contrat de mariage le 13 nivose an III (3 janvier 1805) et le testament de Mathias le 20 février 1806. Voir aussi *La gazette de Liège* du 25 février 1806 (dates inexactes), mais aussi l'annonce du 5 et du 7 germinal an X.

¹²⁹ Population, reg. 6, 1^o 162 v^o, reg. 12, *in fine*, reg. 13, n° 3870, reg. 22, n° 3608, et reg. 24.- Bureau, p. 325 et 327.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 77, n° 119.

¹³⁰ Bureau, p. 304, n. 27, p. 309, n. 35, p. 325, 327 et 332. Leur fils Pierre-Bernard, baptisé le 15 juillet 1773, épouse le 8 pluviôse an X (28 janvier 1802) Marie-Marguerite Despretz, baptisée le 4 avril 1772, décédée le 31 octobre 1830 ; sans doute était-elle parente de l'épouse de Guillaume : Mathias Vanham est témoin. Pierre-Bernard meurt le 3 décembre 1836 (*Orfèvrerie civile*, p. 209).

¹³¹ Bureau, p. 304-305.

La carrière de Guillaume comporterait-elle un intermède namurois en 1807-1808 ? Ce n'est qu'une hypothèse, et bien fragile¹³².

L'almanach de Péry de 1826 et 1827 le nomme *Drion père*. Drion fils et Drion frères suivent dans le désordre¹³³.

Dans la très discrète rubrique nécrologique de sa livraison du 15 juin 1847, *La gazette de Liège* fait mention de son décès, survenu le 10. Elle publie dans celle du 17 une annonce envoyée par quatre de ses enfants, Alexandre, Dieudonnée-Françoise, Marie-Martine-Joséphine et Marie-Françoise-Henriette : ils ont l'honneur d'informer qu'ils continuent les affaires sous la raison commerciale de G. Drion père. Ils espèrent mériter la confiance accordée jusqu'à ce jour à feu leur père. Trois ans plus tard, deux des trois filles s'associeront pour avancer en prêt la coquette somme de 10 000 francs¹³⁴.

Presque tous les enfants de Guillaume se sont adonnés à l'orfèvrerie, et surtout à la bijouterie-joaillerie.

Pas le premier de ses fils, Jacques-Antoine-Guillaume : il a été distillateur, puis rentier propriétaire. Baptisé le 20 août 1786, il prend pour épouse le 14 juillet 1819 Marie-Joséphine-Henriette Libert, veuve Dodémont¹³⁵. En 1835, il est le témoin de sa sœur Marie-Marguerite-Bernardine lorsqu'elle se marie à son tour.

Le second, François-Maximilien, a été, lui, fabricant orfèvre, bijoutier et joaillier ; et très prospère : son poinçon, formé des lettres F et D accompagnées d'une petite roue, a été relevé sur plus de deux cents objets d'église¹³⁶. Baptisé le 22 octobre 1787, décédé le 10 octobre 1871, il consent à maintes reprises des prêts importants¹³⁷. Il ne compte pas parmi les quatre enfants qui continuent les affaires de leur père, c'est à souligner. Il est l'un des tuteurs du fils de sa sœur Marie-Marguerite-Bernardine¹³⁸.

¹³² W. VAN DIEVOET, *Des orfèvres liégeois de la famille Drion ont-ils travaillé dans le département de Sambre-et-Meuse ?*, dans *Annales de la Société archéologique de Namur*, t. 81, 2007, p. 41.

¹³³ 1826 : p. 65.- 1827 : p. 95.

¹³⁴ Notaire J. L. J. Paque, 30.12.1850.

¹³⁵ Notaire Boulanger. Enregistrement 53/3.

¹³⁶ *Almanach de Péry*, Liège, 1827, p. 77.- *Orfèvrerie civile*, p. 232-233.- *Trésors d'art religieux*, cat. exp., Huy, 1984, p. 61, n° 73.- Liège 2001, n° 300 et 301.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 44, n° 47 (François-Maximilien) et n° 48 (Hubert-Jules).

¹³⁷ Notaire G. Biar, 24.6.1848, 8.5.1849, 22.9 et 14.11.1851, 5.4 et 25.8.1852, 11.2. 12.5 et 28.9.1853.

¹³⁸ Notaire Philippe Servais, 26.6.1846.

Il s'est marié le 18 août 1819 avec Eugénie-Henriette Bodson (1791-1871). Un de leurs fils, Marie-Prosper, né le 2 juillet 1822, se tournera vers la sculpture¹³⁹. Son frère cadet, Hubert-Jules, né le 29 (pas le 27 comme on le répète) juin 1824, mort le 16 mars 1904, orfèvre et bijoutier, membre du Tribunal de commerce en 1886, épouse en 1853 Marie-Maximilienne-Louise-Clarisse Forgeois¹⁴⁰. Deux de leurs six enfants¹⁴¹ seront bijoutiers : François-Albert-Charles-Léon, né le 23 novembre 1854, qui rendra le dernier soupir le 25 octobre 1894, et Jules-Eugène, né le 19 février 1857, qui mourra avant elle le 9 novembre 1905, date à laquelle elle est qualifiée de bijoutière. Elle prend sa retraite en 1909, et plus aucune enseignante liégeoise n'affiche le nom des Drion¹⁴².

Renier (ou René, pas Remi)-Henri-Joseph-Ferdinand, né à Solingen, comme le lecteur le sait déjà, devient contrôleur des contributions directes¹⁴³. Il meurt le 6 novembre 1871. Époux de Marie-Louise-Catherine-Caroline Gillard en premières noces, il avait eu d'elle un fils : Guillaume-Antoine-Victor, né à Huy le 7 janvier 1820, décédé à Liège le 4 février 1889, bijoutier¹⁴⁴. Il avait convolé en 1851 avec Marie-Élisabeth Renkin, sa belle-sœur¹⁴⁵.

¹³⁹ Sauvé du service militaire par son père, qui lui a acheté un remplaçant, dont coût 850 francs (Notaire G. Biar, 7.10.1842), il a longuement hanté l'Académie des Beaux-Arts de Liège, comme élève, puis comme professeur de sculpture, puis comme directeur. Il a quitté ce monde en 1906 (XXX, *Les sculpteurs liégeois depuis 1830*, dans E.-M.-O. DOGNÉE *et al.*, Liège..., Liège, 1881, p. 250.- A. MICHA, *La Fondation Darchis*, dans *BIAL*, t. 40, 1910, p. 111 et 112.- J. BOSMANT, *La Peinture et la Sculpture au Pays de Liège de 1793 à nos jours*, Liège, 1930, p. 105, 116, 118, 119, 139, 167 et 179.- Th. GOBERT, *Liège à travers les âges*, t. 9, Bruxelles, 1977, p. 453.- *La sculpture belge au XIX^e siècle*, cat. exp., Bruxelles, 1990, p. 373-374.- J. PURAYE, *La Fondation Lambert Darchis*, Rome et Liège, 1993, p. 223.- Liège 2001, p. 506 ; voir aussi p. 40, 51, 81, 83, 84, 500, 514, 523 et n° 182 et 713.- A. CREUSEN, *L'épanouissement de la sculpture civile*, dans Chr. RENARDY (dir.), *Liège et l'exposition universelle de 1905*, Liège, 2005, p. 122 et 123. Adrien de Witte a fait de lui un très beau portrait à l'eau-forte en 1877 : Ch. DELCHEVALERIE, *Adrien de Witte*, Liège, 1927, p. 87, n° 75.- *Adrien de Witte*, cat. exp., Liège, 1981, p. 84, n° 164.- *Acquisitions des collections artistiques de l'Université de Liège 1998-2006*, Estampes, cat. exp., Liège, 2007, p. 16.- *Vente L'homme à Liège*, 21.10.2017, n° 343).

¹⁴⁰ Orfèvres du XIX^e siècle, p. 44, n° 48. Le contrat de mariage est signé le 28 septembre 1853 chez le notaire G. Biar.

¹⁴¹ Successions 187/339, n° 307.- *Orfèvrerie civile*, p. 233.

¹⁴² *Orfèvrerie civile*, p. 232-233.

¹⁴³ *Orfèvrerie civile*, p. 231 et 233.- LHOIST-COLMAN, *Les six grands chandeliers*, o. c., p. 26, n. 14.

¹⁴⁴ Population, 1839, n° 9887.- *Orfèvrerie civile*, p. 233.- *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 44, n° 49. Il apprend le métier chez son oncle Eugène Rahier et sa tante Bernardine Drion en 1839. Il est témoin lorsqu'elle quitte ce monde le 1^{er} décembre 1844 (Population, 1839, n° 9887.- Décès, n° 1765). Il prend pour épouse Henriette-Christine Defays, née à Liège le 22 septembre 1819.

¹⁴⁵ Ils signent leur contrat de mariage le 27 août chez le notaire G. Biar.- *Orfèvrerie civile*, p. 233.

Quant au quatrième des garçons, Charles-Alexandre, il a persévéré, lui, dans la voie de son père, jusqu'à prendre sa succession de concert avec trois de ses sœurs, pour rappel. Né le 18 janvier 1800, il a pris Marie-Catherine Renkin pour épouse le 13 décembre 1848. Il a rendu l'âme le 17 janvier 1885, elle le 14 juillet 1889¹⁴⁶.

C'est en 1804 qu'est né le cinquième et dernier, Guillaume-Henri-Hyacinthe. Il déclare le décès, survenu le 3 octobre 1827, de la veuve de Léonard Hennem, marchande-orfèvre¹⁴⁷. Il prend le 20 janvier 1831 Louise-Josèphe-Caroline Thiriart pour épouse¹⁴⁸. Il quitte ce monde vers 1864, elle le 21 novembre 1866. Ils ont eu deux enfants, bijoutiers l'un et l'autre, Léon-Jacques, et Jules-Léonard, qui a fait carrière à Bruxelles¹⁴⁹.

La première de leurs sept sœurs, Marie-Élisabeth, est baptisée le 8 octobre 1788 ; elle a pour parrain son oncle paternel Louis-André. Elle épouse un menuisier, Clément Renier, sans doute apparenté à l'orfèvre, vu l'endogamie régnante. Elle meurt le 7 décembre 1868¹⁵⁰.

La seconde, Pétronille-Hubertine-Alexandrine, est tenue sur les fonts de Notre-Dame le 21 mai 1789. Elle est morte en bas âge, sans doute, car elle n'a pas, que je sache, laissé d'autre trace.

La troisième, Marie-Catherine-Antoinette, est baptisée le 18 mai 1791. Elle épouse en 1812 au plus tard Jean-Henri-Nicolas-Marie Martiny, qui la laissera veuve en 1866¹⁵¹. Ils ont eu quatre enfants, dont Philippe-Guillaume-Théophile, qui a été bijoutier¹⁵².

La quatrième, Marie-Françoise-Henriette, tenue sur les fonts de Notre-Dame le 24 juillet 1793, est morte célibataire le 12 juillet 1867. Elle a été fabricant-orfèvre et négociante en bijouterie¹⁵³.

¹⁴⁶ La gazette de Liège du 20 novembre 1840.

¹⁴⁷ Orfèvrerie civile, p. 287.

¹⁴⁸ Ils signent leur contrat de mariage le 4 janvier 1831 devant le notaire J.-L. Adams.

¹⁴⁹ Successions, 187/178, n° 28.- W. VAN DIEVOET, Dictionnaire des orfèvres de Bruxelles au

¹⁵⁰ Notes de B. Lhoist-Colman.

¹⁵¹ Il est baptisé le 26 mars 1781. Il meurt le 26 mars 1866 ; témoins : Ferdinand et

Alexandre Drion, ses beaux-frères. Il a plus d'une corde à son arc : négociant en épicerie, bijoutier, employé aux taxes municipales (Orfèvrerie civile, p. 336 ; sur la famille Martini, p. 333-336).

¹⁵² Né le 6 janvier 1813, il épouse Marie-Josèphe-Lambertine Dumet le 21 août 1858 et meurt le 14 juin 1862. Quand sa tante Marie-Marguerite-Bernardine meurt en 1844, puis son grand-père maternel, notre Guillaume, trois ans plus tard, il est l'un des témoins (Population, 1839, n° 141.- Orfèvrerie civile, p. 336).

¹⁵³ Successions 187/230, n° 16.- Orfèvrerie civile, p. 234.

Viennent ensuite des jumelles, baptisées le 10 avril 1797. Marie-Martine-Joséphine est repérée en 1847 et 1850, le lecteur vient de l'apprendre. Marie-Marguerite-Bernardine meurt le 1^{er} décembre 1844, laissant des biens évalués à 23 962 francs¹⁵⁴. Elle avait épousé le 17 septembre 1835 un orfèvre, Eugène-Joseph Rahier, né à Liège vers 1810, mort à Angleur le 25 mai 1846, qui a eu sous sa coupe vers 1836-1838 l'orfèvre bruxellois Guillaume Wolfers¹⁵⁵. Le couple a vers 1837 un fils, Eugène-Guillaume-Alfred¹⁵⁶. La vente après décès organisée à la requête des deux tuteurs, dont Maximilien Drion, rapporte 2688 francs et 40 centimes. Elle disperse le contenu de l'atelier ; l'outillage rapporte 837 francs et 15 centimes ; Guillaume compte parmi les acquéreurs¹⁵⁷.

La septième et dernière, Dieudonnée-Françoise, née le 24 octobre 1801, est morte célibataire le 13 septembre 1866. Le 8 mai 1828, elle signe au nom de son père un reçu de 309 francs et 34 centimes, prix d'un encensoir et d'une navette qui sont venus jusqu'à nous¹⁵⁸.

Poinçons

Au temps des princes-évêques, Guillaume se forge une marque conforme à une tradition presque constamment respectée : ses initiales, les lettres G et D, surmontées d'une couronne ouverte (fig. 1 h).

En 1798, devenu citoyen français, il fait inscrire son nom, en quatrième position, dans la *Liste des fabricants Orfèvres qui se sont fait connaître et qui ont fait insculper leur poinçon particulier avec leur nom sur la planche de cuivre du département de l'Ourthe voulu par la loi du 19 brumaire an VI*¹⁵⁹. Ce poinçon, c'est sous le n° 8 de la première des deux « planches », les plaques d'insculpation du nouveau régime¹⁶⁰, qu'il apparaît : la lettre D surmontant une étoile à cinq rais, dans un losange à la

¹⁵⁴ Successions, 187/178, n° 28. Vente après décès à la requête des tuteurs de l'orphelin : notaire Philippe Servais, 26 juin 1846.

¹⁵⁵ Orfèvres du XIX^e siècle, p. 69, n° 102.

¹⁵⁶ Population, 1839, n° 139.- Successions, 187/141, n° 20594 et 187/178, n° 28.

¹⁵⁷ Notaire Philippe Servais, 26 et 27 juin 1846.

¹⁵⁸ Cures. Saint-Remacle-au-Pont, 34.

¹⁵⁹ Th. GOBERT, *Les fabricants orfèvres liégeois à la fin du XVIII^e siècle*, dans *Leodium*, t. 25, 1932, p. 53 (la source n'est pas précisée).

¹⁶⁰ J. DE BORCHGRAVE D'ALTENA et J. PHILIPPE, *L'argenterie religieuse liégeoise*, Liège, 1964, p. XX ; voir aussi p. XIX.- Bureau, p. 318 et 319.- Orfèvres du XIX^e siècle, p. 22-23, n° 17 et p. 108, n° 28.

verticale (fig. 1 i) ; donc radicalement différent de celui de ses débuts¹⁶¹. L'attribution ne souffre donc pas le moindre doute, ce qui n'est pas rigoureusement vrai pour ses trois autres marques.

Quand le Liégeois passé citoyen français devient citoyen hollandais, il n'en change pas, jusqu'à preuve du contraire. Mais il en changera en 1822 au plus tard : il reviendra aux deux initiales, tout en les inscrivant dans un carré et en les surmontant d'une petite tête de lion à senestre (fig. 1 j). En témoignent diverses pièces conservées en l'église d'Antheit détaillées ci-après. Peut-être est-ce dès 1808, lorsqu'il s'est installé dans une maison enseignée « Au lion d'or », qu'il a agi ainsi¹⁶².

Le D dans un losange se reconnaît sur un encensoir qui porte le millésime de 1828 (fig. 6), pourrait-on objecter. Cette date n'est pas celle de la fabrication, mais celle d'un don, pourra-t-on répondre. La pièce m'a donné bien du souci, on le verra.

Guillaume Drion a eu par la suite un poinçon qui, tout en conservant la forme carrée, revient au D esseulé et tourne la tête de lion dans l'autre sens (fig. 1 k)¹⁶³, on ne doit pas en douter. Comme la marque GD ne se rencontre pas en compagnie des poinçons belges, on prendra 1831 comme date de mise en service de ce D sur fond carré. Sa création n'est pas liée au moment où le père de famille a pris officiellement sous son aile ceux de ses enfants qui allaient s'associer, à quatre, pour continuer ses activités après sa mort, comme on l'a vu.

C'est Guillaume qui s'est choisi une quatrième marque, puisqu'elle se lit sur deux objets au millésime de 1843 (M208917 et M211749), antérieurs donc de quatre années à son décès. Bien loin de vouloir une marque débarrassée de l'initiale du prénom qui n'aurait jamais été celle de leur père, ses descendants regroupés pour poursuivre ses activités l'ont conservée : elle se trouve liée à diverses dates : 1847 (M207232), 1848 (M008649), 1857 (ciboire et index, à Ougrée, non photographiés), 1862 (date d'acquisition, index à Les Waleffes, non photographié) et 1861-1869 (M082793 et M009032).

¹⁶¹ Elle a été prise pour une lettre annale : *Orfèvrerie civile*, p. 85.- *Orfèvrerie religieuse*, p. 47, n. 39.

¹⁶² *Orfèvres du XIX^e siècle* p. 41, n° 46 ; faut-il hésiter à remplacer « peut-être » par « probablement » ?

¹⁶³ *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 41, n° 46 (« à Guillaume ou à son atelier »).- W. VAN DIEVOET, *Répertoire général des orfèvres et des marques d'orfèvrerie en Belgique*, t. 2. Bruxelles, 2010, p. 200, n° 34.

Œuvre

Pour aller au-delà de mon incursion dans ce territoire à peu près inexploré, il faudra obtenir l'accès à maintes vitrines, maints coffres-forts et maintes réserves de musées. L'enquête promet d'être diablement ardue.

Encore qu'ils ne couvrent pas les collections privées, le site BALaT (IRPA, Bruxelles) et le *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique* m'ont permis de repérer quantité d'objets portant l'une des trois dernières marques de Guillaume Drion. Force numéros de clichés photographiques seront cités tout au long du texte qui suit.

Les informations livrées ne sont pas toutes dignes de confiance et les objets ne sont certes pas tous restés en place. Une dizaine d'entre eux sont attribués à un Drion prénommé Gustave dont l'existence n'est aucunement établie ; pure confusion entre deux prénoms dotés de la même initiale, assurément. Le très austère ciboire d'administration (M248833) marqué seulement d'un D, donné à *Gustave Drion père, de Liège* est parfaitement étranger à sa production. Le D dans un losange et le D dans un carré ne sont presque jamais distingués l'un de l'autre. Le premier D n'est pas « surmonté » d'une étoile : il est au-dessus d'elle. Si certaine navette (M008649) montre bien un D surmonté d'un quartier de lune, elle n'est pas de Guillaume. Son poinçon peut se lire sur telles burettes, mais certainement pas sur le plateau qui les accompagne, car il est contrairement à elles, néo-gothique, doté qu'il est de deux grands lobes alternant avec deux angles saillants (M142248 et M202848 en particulier) ne s'appuient pas sur des poinçons (M248827)¹⁶⁴. Les attributions qui sont éminemment hasardeuses. Les flambeaux de table passés dans des sacristies ne devraient pas être baptisés *chandeliers d'église* (B093841, B093859, B153549 et M008599). Ceux qui ont été photographiés en 1945 dans celle de la cathédrale Saint-Paul (B093841) sont restés introuvables, de même que les branches amovibles propres à les transformer en candélabres (B093859). Introuvables aussi les burettes et le plateau de Saint-Jean.

¹⁶⁴ Un plateau du même genre remonte à 1878 (*Le néo-gothique dans les collections du Musée d'art religieux et d'art mosan*, cat. exp., Liège, 1990, n° 42).

Les documents écrits exploités ne sont pas cités, de sorte que la vérification tient de la gageure. Elle reste à faire pour diverses dates proposées telles que 1862 (date d'acquisition) pour un index à Les Waleffes, non photographié, 1834-1866 pour M055674 et 1861-1869 pour M082793 et M009032.

Et de même pour l'encensoir de l'église Saint-Fiacre à Dison (M211749). Selon la double source, c'est la copie exécutée par Drion en 1843 d'un objet jumeau dont les poinçons gardent leur mystère (M211748). Les siens sont restés introuvables, tout comme la date, alors que le Janus de 1831-1868 a été relevé.

Autre dossier épineux, celui de l'encensoir de l'église Saint-Remacle à Liège (fig. 6). Le millésime de 1828 y serait inscrit, comme signalé ci-avant. Le poinçon de l'orfèvre est un D, si l'on en croit le catalogue de l'exposition de 1979¹⁶⁵. D'après le *Répertoire*¹⁶⁶, c'est un B. D'après BALaT (B156358), le D et le B sont tous les deux présents. Un contrôle s'impose. Mais l'objet est enfermé dans un coffre-fort récalcitrant... En tout cas, seul le D se relève sur la navette qui accompagne l'encensoir.

Ouvrages marqués sous le règne de Hoensbroeck avec GD couronné

Rarissimes sont naturellement les ouvrages actuellement répertoriés qui sont porteurs de la première marque de Guillaume. Mises à part des mouchettes qui ne portent qu'elle, au mépris des règlements en la matière, ils montrent les poinçons du règne de Constantin-François de Hoensbroeck. Ce sont quatre petites cuillers avec la lettre annale C, frappée en 1786¹⁶⁷, un huilier avec le H de 1791¹⁶⁸ et une pince à asperges marquée de même, un *unicum* qui porte gravées les armoiries du dernier de nos princes (fig. 7)¹⁶⁹. L'huilier, certes séduisant, mérite-t-il les éloges qui lui ont été décernés ? Il est bien peu au goût antiquisant du jour ; et les beaux flacons ne sont assurément pas d'origine, attendu que leur diamètre est trop faible.

¹⁶⁵ *Neuf cents ans de vie autour de Saint-Remacle-au-Pont*, cat. exp., Liège, 1979, p. 27, n° 65.

¹⁶⁶ *Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique. Liège I*, Bruxelles, 1982, p. 28.

¹⁶⁷ L. ENGEN, *De quelques orfèvres et poinçons liégeois du XVIII^e siècle*, dans *BlAL*, t. 115, 2010-2011, p. 381-382.

¹⁶⁸ O. DE SCHAEZTEN, avec le concours de P. COLMAN, *Orfèvreries liégeoises. Deuxième recueil complémentaire*, Liège, 1983, p. 72.- Liège 1991, n° 224 et n° 229.

¹⁶⁹ *Orfèvreries liégeoises*, n° 162 partim et n° 177/16.



Fig. 6 – Encensoir, 1828, Guillaume Drion (D dans un losange), vérification impossible. Argent repoussé, ciselé et gravé, h. 25 cm. Liège, église Saint-Remacle. © IRPA-KIK, Bruxelles (B156358).

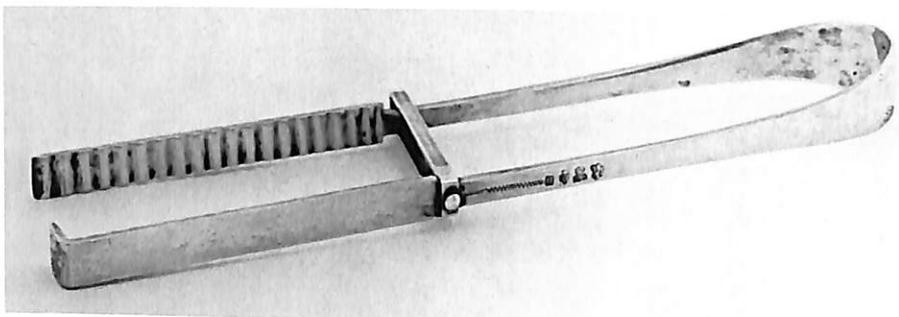


Fig. 7 – Pince à asperges aux armoiries de François-Antoine de Méan, 1791.
Argent repoussé, ciselé et gravé, 28,5 cm.
Collection comte de Hemricourt de Grunne en 1972.
D'après *Orfèvreries liégeoises*, fig. 162 partim.

Ouvrages marqués sous le régime français entre 1797 et 1809 avec D dans un losange

Apposées quand le département de l'Ourthe portait le n° 72, ces marques-ci sont portées par une paire de flambeaux¹⁷⁰, une paire de burettes (M057576) et leur plateau (M240160)¹⁷¹, et voilà tout à l'heure qu'il est, alors que le pire du marasme lié à la tourmente déclenchée en 1789 appartient au passé. Les flambeaux, résolument antiquisants, superposent une base carrée et un pied rond ; leur décor ciselé associe des feuilles d'acanthé et des feuilles d'eau ancrées dans la tradition ; il se combine avec des gravures raffinées. Les burettes ont la forme d'une petite cruche, une de celles qui supplantent à la fin du XVIII^e siècle la campane dotée d'un bec proéminent longtemps au goût du jour¹⁷².

Ouvrages marqués sous le régime français entre 1809 et 1814 avec D dans un losange

Apposées quand le département de l'Ourthe portait le n° 75, ces marques-là ont été relevées sur un calice, un ostensor, des burettes avec plateau, un couple de flambeaux, une verseuse, une paire de réchauds et une paire de salières.

¹⁷⁰ *Orfèvreries liégeoises*, n° 180/10 ; voir aussi *Deuxième recueil* o. c. p. 77.
¹⁷¹ P. COLMAN, *Orfèvres et orfèvrerie à Malmedy*, dans *De l'Occident médiéval à l'Europe contemporaine. Dix années d'activités de Malmedy Art & Histoire*, Malmedy, 1997, p. 84.
¹⁷² *Orfèvrerie religieuse*, p. 137.



Fig. 8 – Ostensor-soleil, 1809-1814, D dans un losange.
Argent repoussé et ciselé, h. 83 cm.
Wandre, église Saint-Étienne.
© IRPA-KIK, Bruxelles (M260861).

Le calice (B156998) est d'une simplicité toute biblique, sans le moindre ornement ; il a reçu en supplément les marques en usage sous le régime hollandais. L'ostensoir (fig. 8) a été offert en 1817, alors que les poinçons officiels dont il est marqué sont sortis d'usage chez nous en 1814 ; il n'a donc pas été créé sur commande. Il s'inscrit *ne varietur* dans la ligne du siècle précédent : sa base fait alterner huit pans, quatre courts, rectilignes, et autant de longs, en contre-courbes ; sa plinthe est en cavet. L'anticomanie pointe dans l'ornementation du nœud piriforme, mais à peine. Disparus les grands anges adorateurs, si typiques du Baroque, qui sont encore présents dans un autre, que l'on est fort tenté de dater du début du XIX^e siècle et de ranger parmi les œuvres de Guillaume, même si ses poinçons n'ont pas été repérés ; l'ange qui se tient à dextre a les bras croisés sur la poitrine, l'autre écarte le bras gauche (M027118), un modèle était déjà en vogue sous l'Ancien Régime¹⁷³ dont le prototype, de l'invention de l'illustre Lorenzo Bernini, se trouve à Saint-Pierre de Rome¹⁷⁴.

Les burettes, qui gagnent en élégance du côté de l'anse, ont un plateau, apparemment en doublé, pourvu de deux umbos saillants propres à réduire le risque de les renverser une fois remplies (B027340). Pareille précaution reste sans exemple dans l'orfèvrerie liégeoise, exception faite d'un seul cas, condamnable¹⁷⁵.

La verseuse, sans doute une chocolatière, est très austère : corps cylindrique, poignée oblique, bec droit, moulures spartiates ; pour prise, un aigle aux ailes ouvertes qui ne la situe pas nécessairement sous le Premier Empire¹⁷⁶. Les salières ont perdu leurs salerons de verre. Plan ovale ; parois ajourées ; deux mufles de lion avec anneau. Les réchauds¹⁷⁷, qui ont perdu leurs lampes, eux, sont d'une séduisante légèreté ; quatre pieds un peu grêles reposant sur des pattes de lion portent une ceinture ajourée ornée de flots, de plan circulaire.

Ouvrages marqués sous le régime hollandais avec D dans un losange

Pour l'orfèvrerie civile, belle récolte : deux garnitures de table en verre bleu ou incolore pris dans une monture d'argent, un pot à oille, une saucière, une paire de sucriers, une verseuse, une théière, une pince à sucre, deux cuillers repercées, des flambeaux, un brûle-parfum et un éperon.

¹⁷³ *Orfèvrerie religieuse*, p. 135.

¹⁷⁴ K. ROSSACHER, *Berninis Ziborium auf dem Altare über dem Grabe der Apostelfürsten*, dans *Zeitschrift für alte und moderne Kunst*, n° 172-173, 1980, p. 17-23.

¹⁷⁵ *Orfèvrerie religieuse*, p. 244, n° 606.

¹⁷⁶ *Orfèvreries liégeoises*, n° 166, à droite.

¹⁷⁷ Kunsthaus Lempertz, Cologne, vente du 16 mai 2008, n° 455. Poids : 754 g.

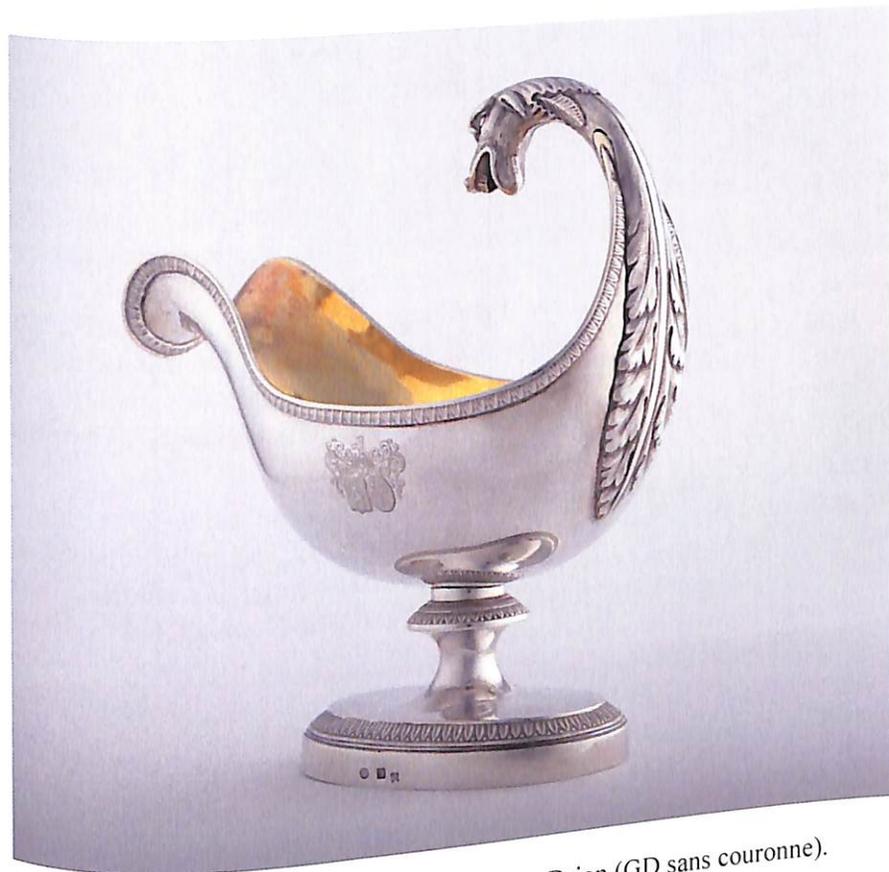


Fig. 9 – Saucière, 1814-1831, Guillaume Drion (GD sans couronne).
Argent repoussé et ciselé, h. 18,5 cm.
© OGBH, Bruxelles, ID photo Huy.

L'une des deux garnitures groupe un huilier, deux moutardiers, deux salières doubles et quatre simples. Résolument antiquisante, elle fait voir un zéphyr ailé d'une aile de papillon, agenouillé pour donner à boire à un bouc au repos sous des branchages. L'autre (un temps dans les mains de Philippe d'Arschot) réunit deux moutardiers et quatre salières. Ils s'ornent d'un bambin ailé d'ailes habituelles qui chevauche en sonnant de la trompe un lion très domestiqué ; on reconnaît la paraphrase d'une invention de l'illustre orfèvre français Charles-Nicolas Odiot¹⁷⁸, reprise

¹⁷⁸ *Odiot, l'orfèvre*, Paris, 1990, fig. 136.

aussi par Germain Dutalis¹⁷⁹ ; les anses en S sont sommées de l'avant-train d'un molosse balourd doté d'une crinière très courte et de pattes atrophiées¹⁸⁰.

Le pot à oille, sur plan ovale, sobrement orné, doté d'un petit aigle en guise de frételet, est fort élégant ; avec ses deux grandes anses montantes, il ressemble à une soupière sortie en 1810 des ateliers de Charles-Nicolas Odiot¹⁸¹. La saucière montre une haute prise recourbée avec pour attache une longue feuille d'acanthé doublée et pour terminaison une tête de dragon, ou plutôt de molosse, la gueule ouverte ; et trois ceintures de feuilles d'eau pointées, sévères ; la belle luisance de la panse lisse et arrondie n'est pas trop gâtée par les armoiries jumelées gravées dessus par la suite (fig. 9)¹⁸².

La verseuse, cylindrique, équipée d'un manche droit, est la sœur cadette de celle de 1809-1814. La théière, dont la panse est ovoïde, a sur le couvercle un petit lion couché et au bout du bec verseur un mufle ; elle est équipée d'une anse en bois. Les sucriers sont de haute qualité ; sur une base carrée portée par quatre boules, un pied en gorge annelée soutient un vase orné de deux frises inspirées de l'art romain. *A pair of Belgian silver sugar vases most probably by G. Drion (DI) LIEGES, circa 1814* lit-on dans le catalogue de la vente qui les a fait sortir de l'ombre¹⁸³. Circa se traduira par « 1814-1831 » et l'on verra une coquille dans le I qui suit le D.

La pince, en U allongé, sans charnière, joliment ornée, est sans mystère. L'une des deux cuillers aussi. L'autre¹⁸⁴ me laisse perplexe : les armoiries qu'elle porte gravées, celles des Chestret, sont ornées de rocaille asymétrique, en contradiction flagrante avec le marquage. Doit-on imaginer un client très âgé obstinément fidèle à la mode qui régnait pendant ses jeunes années ou un héritier converti au rococo qui s'y réinscrit au temps des frères Goncourt ?

¹⁷⁹ Joseph-Germain Dutalis 1780-1852 *Edelsmid van Koning Willem I*, cat. exp., Deurne, 2004. (Sterckshof studies, 26), p. 77 et 78, cat. 4.14. 14A et 15, mais aussi p. 247. D 50.
¹⁸⁰ *Orfèvres du XIX^e siècle*, fig. p. 90 (« pot à condiments »). - Fr. DE PIERPONT, *Une saucière aux armes Dhont et Wapenaer*, dans *Le Parchemin*, n° 423, 2016, p. 357.
¹⁸¹ Liège 2001, n° 302. - Odiot l'orfèvre, Paris, 1990, fig. 59 et 68.
¹⁸² DE PIERPONT, *o. c.*, p. 354-359.
¹⁸³ Sotheby's Amsterdam, 31.10-1.11.2005, n° 1878.
¹⁸⁴ A.-M. CLAESSENS-PERÉ, *Orfèvrerie épicière. La donation Albert & Cécile Maesen*, cat. exp., Deurne, 2007. (Sterckshof Studies, 33), p. 79, n° 97.



Fig. 10 - Deux flambeaux (de deux paires). Guillaume Drion.
 À droite, 1814-1831, D dans un losange (1910/Mx 1700 a).
 À gauche, 1831-1869, D dans un carré (1910/Mx 1700 c).
 Argent repoussé et ciselé, h. 29 cm.
 Liège, Grand Curtius, 1910/Mx 1700 a-d.
 © IRPA-KIK, Bruxelles (B177651).

Deux paires de flambeaux de belle allure ont été mises aux enchères dans une salle de vente genevoise le 19 juin 2018 ; estimation : entre 700 et 900 CHF¹⁸⁵. Deux autres paires sont conservées au Grand Curtius (fig. 10). Elles sont en apparence exactement pareilles. Mais si l'une porte bien les poinçons officiels du régime hollandais, l'autre porte les belges. La plus ancienne est marquée du D dans un losange qui est sorti d'usage au plus tard en 1822, la plus récente du D dans un carré entré en service en 1843 au plus tard ; l'écart dans le temps oscille donc de vingt et un ans environ. S'agissait-il du même client ? En tout cas, le souci d'un assortiment impeccable a interdit toute mise au goût du jour, fût-ce dans de discrets détails.

Le brûle-parfum (fig. 11), un objet dont on n'avait jamais encore repéré un exemple dans la production des orfèvres liégeois, a trois pieds, comme l'athénienne, guéridon fameux conçu par Percier et Fontaine, avec laquelle il n'est pas sans parenté, abstraction faite de leurs tailles respectives¹⁸⁶, et, mieux encore, comme l'athénienne brûle-parfum conçue par Odiot vers 1806¹⁸⁷. Et enfin un modeste objet non moins rare : un éperon. Un, car son jumeau, égaré ou brisé, a été remplacé entre 1831 et 1869 ; la commande n'est pas allée à l'atelier de Guillaume, mais bien à celui de son fils François. Assortiment impeccable, sobriété fonctionnelle.

Dans le domaine religieux, des ostensoirs (KM001516, M014996, M046417, M055731, M240137 et -8, et M260867), des ciboires (M027008, M202793 et M211237), un calice (M235593), des burettes (M027159 et M211194), un plateau (M080154), des encensoirs et des navettes (B156358 et -59, M080917 et M248831), un chrismaire (M083000), une paire de clochettes d'autel (M240108)¹⁸⁸ et des couronnes (A027653, A115028, M083193 et M215954).

L'un des ostensoirs (M240137 et -8) est marqué par un effort de renouvellement : la couronne prend une plus grande ampleur et s'orne de lambrequins à pompons mobiles ; les anges adorateurs n'ont plus rien de baroque. Les évangélistes Luc et Marc font là un demi-quatuor inhabituel.

¹⁸⁵ Hôtel de ventes Piguët, lot 319.

¹⁸⁶ *De nieuwe stijl van de Keiser*, cat. exp., Deurne, 2013, p. 10 ; on trouvera là des informations sur des exemples anglais et néerlandais antérieurs d'un quart de siècle.

¹⁸⁷ A. GAY-MAZUEL, Odiot, *Un atelier d'orfèvrerie sous le Premier Empire et la Restauration*, Paris, 2017, cat. 190.

¹⁸⁸ COLMAN, *Orfèvres et orfèvrerie à Malmedy*, o. c., p. 84.



Fig. 11 – Brûle-parfum, 1814-1831, Guillaume Drion (D dans un losange). Argent repoussé et ciselé, h. 22,3 cm, 397 g, inv. S2011/9. © DIVA, Museum voor Edelsmeedkunst, Juwelen en Diamant Antwerpen, photo Hugo Maertens.



Fig. 13 – Burettes et plateau aux armoiries de Charles du Vivier de Streele, 1814-1831, Guillaume Drion (GD sans couronne). Argent repoussé et ciselé, h. 14 cm et 28,5 x 17 cm. Liège, collégiale Saint-Jean l'Évangéliste (à retrouver). © IRPA-KIK, Bruxelles (B153638).

C'est en vain que les marques officielles ont été recherchées sur diverses pièces marquées GD elles aussi : une couronne (M082598), un sceptre (M083079) et un autre sceptre accompagné d'un globe crucifère (M027684), mais aussi deux paires de flambeaux de table (M008599). On les situera vers 1822.

Quant à l'ostensoir poinçonné entre 1814 et 1831 qui a été attribué à un Drion sans que le poinçon onomastique soit précisé (M099871), il est sans doute de Guillaume, et non de son fils François, dont les ouvrages portent les poinçons belges dans leur écrasante majorité.

Comme objets de caractère civil, presque rien : un huilier, une saucière attendrissante de simplicité et quatre salières. L'huilier a belle allure : l'anneau de préhension est brandi bien haut par une figure féminine en hermès ; la ceinture des deux corbeilles est supportée par des porteuses de tambourin sorties d'une matrice d'estampage, trois de chaque côté :



Fig. 14 – Couronnes appariées, 1814-1831, Guillaume Drion (D dans un carré). Argent repoussé et ciselé, h. 20,5 et 17,5 cm. Trésor de la collégiale de Huy. © IRPA-KIK, Bruxelles (M009406).

On reconnaît là une paraphrase quelque peu appauvrie d'une invention de Charles-Nicolas Odiot, sur un modèle de Percier¹⁹⁶. Les salières ont été quant à elles ajoutées à une garniture de table qui groupe deux moutardiers et huit salières, dont celles de Drion, impeccablement assorties au reste des ouvrages. Porteurs des poinçons en usage à Paris de 1809 à 1819 avec celui que l'orfèvre Marc-Augustin Lebrun fait insculper en 1810-1811, ils ont été contremarqués à Liège entre 1814 et 1831. Les corbeilles sont faites d'un simple fil calibré dessinant une corolle à pétales longs et courts en alternance, type répandu qui se retrouve chez Dutalis, orfèvre de premier rang¹⁹⁷.

¹⁹⁶ Odiot, l'orfèvre. o. c., fig. 118.- GAY-MAZUEL, o. c., cat. 78, 79, 122, 123 et 126.
¹⁹⁷ Joseph-Germain Dutalis... o. c., cat. A5, B15, D72 et D77 ; voir aussi p. 22, 3.4 et 7.

Ouvrages marqués sous le régime belge avec D dans un carré

Restent les objets marqués des poinçons de la jeune Belgique accompagnés du D esseulé surmonté d'une tête de lion. Ceux qui relèvent du domaine religieux sont en nombre élevé : force ostensoirs (M009661, M027580, M056713, M057570, M079612, M081686, M082856, M082959, M083672, M080780, M207840, M211996, M215036, M240768 et M250431), des calices (M027071, M051875, M207196 et M248823), des ciboires (M027093, M046199, M211740 et M221036), des burettes (M008602, M099682, M215343, M258538 et M260188), un plateau (M081492), des encensoirs et des navettes (B038293, B153803 et -5, M027581, M035999, M036000, M055898, M055900, M057895, M082382, M207072, M211749, M211876, M240661 et -2, M248831 et -57 et M260192 et -3), des couronnes (M215974, M027500, M027553, M055913, M181268, M207232, M208491 et M215038), une paire de lanternes de procession (B151627), deux autres paires, offertes par une confrérie du Saint-Sacrement (M235408) et des reliquaires (B036485 et -7, M081876 et M083824).

Bon nombre d'entre eux ne sont pas de la main de Guillaume, si, comme on ne doit pas en douter, il n'allait plus guère à l'établi vers la fin de ses jours. Bon nombre doivent même être postérieurs à son décès.

Dans le domaine civil, c'est la misère, par contre. Outre la deuxième paire de flambeaux du Grand Curtius, que l'on peut qualifier d'*autocopie*, j'ai eu entre les mains, servi par le plus grand des hasards, une saucière poinçonnée en 1831 au plus tôt¹⁹⁸. Elle est donc plus tardive que sa sœur ci-dessus mentionnée, mais peut-être de fort peu. Elle lui ressemble grandement. L'attache, plus riche, se termine par une tête de femme, nettement plus élégante que la tête de molosse. La ceinture du haut du pied change : les feuilles d'eau se muent en stries obliques.

Les chandeliers de Dison

L'église de Dison, Saint-Fiacre, s'est longtemps enorgueillie d'un gros bataillon de beaux chandeliers d'autel, tous du même type, sortis de l'atelier de Drion par vagues successives. Lorsqu'en 1973 elle est touchée par l'inventaire photographique, ils font l'objet de deux clichés : M211753 en montre sept et M211754 en montre six. À en croire la notice, qui les

¹⁹⁸ Argent repoussé et ciselé, h. 17,5 cm. Hôtel de ventes mosan à Liège, vente du 14 mars 2018, n° 19.

dit tous marqués pendant la période hollandaise, on reconnaît le D sur les six, et le GD sur les sept. Ils sont tous mal en point : l'argent est souillé, plusieurs fentes sont repérables, les supports en boule des pieds sont manquants en grand nombre, un des pieds est fort délabré (fig. 15). Pas de commentaire dans le fascicule *ad hoc* du *Répertoire*, publié six ans plus tard.



Fig. 15 – Chandeliers, 1814-1831, D dans un losange. Argent repoussé et ciselé, h. 55 cm environ. Précédemment Dison, église Saint-Fiacre ; actuellement Musée de Stavelot, réserves. © IRPA-KIK, Bruxelles (M211754).

Douze d'entre eux sont mis en dépôt au musée de Stavelot le 22 août 1983. Huit sont encore *présentables* dit la fiche établie pour la circonstance. Plus aucun ne l'est présentement, alors que le bataillon en compte six de plus : quatre grands, neuf moyens et cinq petits. Ils étaient assurément tous en nombre pair au temps de leur splendeur. Sept des dix-huit portent le dernier des quatre poinçons de Drion, jusqu'à présent resté inaperçu. Les marques belges sont très frustes, à l'exception d'un Janus bien reconnaissable.

Drion a cru bon de s'écarter du procédé ancestral, selon lequel une série d'éléments de taille plus ou moins réduite exécutés au repoussé sont enfilés sur une forte tige de fer forgé. Il a cloué sur une âme de bois des plaques de tôle pressées dans des moules ouverts, qui n'incluaient pas les draperies du pied, leur ornement majeur, rapportées. Des moules de cette sorte avaient un coût qui ne pouvait être amorti que s'ils étaient utilisés à maintes reprises. Le recours à des procédés préindustriels comme celui-là était propre à abaisser le prix des chandeliers, mais c'était aux dépens de leur conservation : à défaut de précautions contre les vers xylophages, l'âme de bois ne pouvait échapper à la vermoulure.

Si les fabriciens de Saint-Fiacre avaient été attentifs à cette perspective, ils se seraient bien gardés de passer les deux (au moins) commandes de complément dont les poinçons apportent la preuve. Leurs décisions ont vraisemblablement laissé des traces dans les archives de la cure, dont l'inventaire est programmé, mais dans un avenir nébuleux.

Pour sortir de l'affligeante situation actuelle, ne conviendrait-il pas de vendre les plaques d'argent au poids après avoir pris quelques bonnes photographies ? Les finances du conseil de fabrique s'amélioreraient et le musée serait libéré du risque d'envahissement par les xylophages. Si Drion a produit en petite série des chandeliers de ce genre, comme on peut le supposer, ils ont vraisemblablement connu une destinée analogue.

Approche synthétique

Parmi les objets religieux, les ostensoirs tiennent la vedette. Ils sont loin d'être tous en bon état : ce sont de fragiles pièces montées propres à souffrir entre les mains de restaurateurs médiocres. Ceux-ci ne sont pas, ceci dit, responsables de l'affligeante médiocrité de la qualité plastique des figures. Tous en soleil, ils se ressemblent sans qu'on en voie deux de pareils. La pesanteur de la tradition s'y affiche. C'est dans la discrétion que l'anticomanie se glisse dans les pieds et les tiges. Quant à l'iconographie, elle est loin de se rafraîchir. Elle va s'appauvrissant. Les grands anges

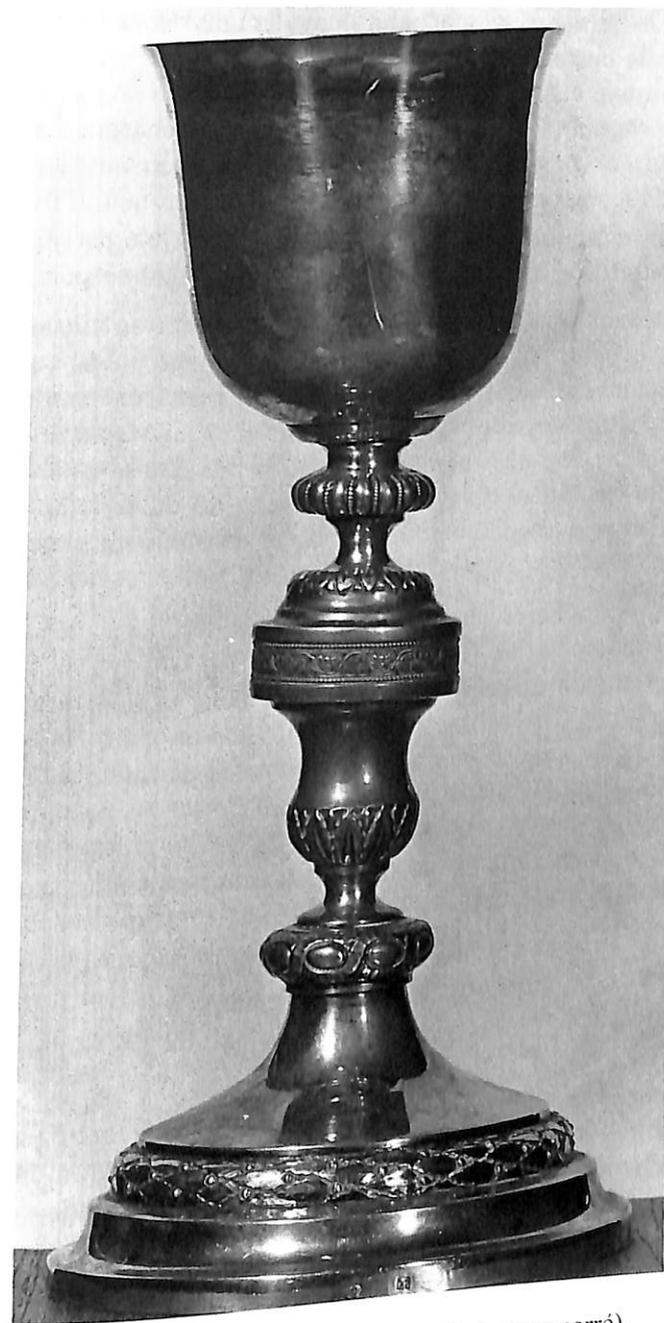


Fig. 16 - Calice, Guillaume Drion (D dans un carré).
Argent repoussé et ciselé, h. 27 cm.
Liège, Grand Curtius, dépôt du conseil de fabrique de l'église de Moha.
© IRPA-KIK, Bruxelles (M008229).

adorateurs à la Bernin ne tardent pas à s'envoler sans retour. Puis s'enfoncent dans l'oubli le buste de Dieu le Père, la colombe du Paraclet suspendue sous la couronne et l'Agneau divin couché sur le livre aux sept sceaux de l'Apocalypse. Mais jamais ne disparaîtront la couronne sommitale, fermée et surmontée d'un globe crucifère, les angelots qui la soutiennent d'une main, l'anneau de nuées peuplées de chérubins autour de la lunule, les épis et les pampres qui renvoient au pain et au vin de l'Eucharistie. Jamais non plus la gloire ne resplendira dégagée de tout accessoire.

Elle mute dans quelques reliquaires sans prétention : la voilà ovale en hauteur. Le pied de l'un d'eux (B036485), sans élégance, porte un groupe en haut relief de bonne facture mettant en scène le Baptême du Christ (B036485) ; sans doute le modèle a-t-il été livré par un sculpteur, comme pour la porte de tabernacle de 1821, qui sera évoquée ci-après ; Lambert Herman lui-même peut-être. Dans un autre (KM014604), le couple de chérubins étroitement soudés qui soutient le réceptacle rappelle celui de cette porte.

On collerait l'étiquette « Louis XIV » sur le calice mis en dépôt au Grand Curtius par le conseil de fabrique de Moha (fig. 16) si l'on n'observait pas que sa base est circulaire et sa plinthe haute et sans moulure, mais aussi que son nœud a comme élément principal un tambour cylindrique, joliment orné de pampres symboliques, en relief très atténué. On pourrait la coller sur quelques objets très ornés qui portent les poinçons entrés en vigueur en 1831 (B153803, M008649, M207196 et M027581). Sur un reliquaire acquis en 1868 (M083824) passe comme un écho assourdi de la rocaille.

D'abord souple et enjoué, le style se raidit, puis s'amollit, glissant vers l'éclectisme. Rien de moins surprenant. Pas de conversion au néo-gothique, comme dans le cas, timidement, du fils et concurrent de Guillaume, François¹⁹⁹.

Les flambeaux de table recensés²⁰⁰ s'inscrivent dans un néo-classicisme sévère, eux : base ronde ou carrée, plus jamais mouvementée, haute plinthe verticale, plus jamais moulurée, fût rigide, volontiers de section hexagonale, avec un minimum de segments de raccord en courbes concaves, ornementation gravée ou ciselée en faible relief, toujours discrète.

¹⁹⁹ Témoin un ostensor daté de 1850, dont le poinçon est bien FD (*Répertoire photographique du mobilier des sanctuaires de Belgique*, Visé, Bruxelles, 1977, p. 30, et non pas D (*Trésors d'art religieux au pays de Visé et saint Hadelin*, cat. exp., Visé, 1988, p. 263, n° 10.2.).
²⁰⁰ *Orfèvreries liégeoises*, n° 180/10.- M008599, B093841, B153549 et B177651.

Les deux belles saucières ne sortent pas de la banalité, mais elles font au moins jeu égal avec celle qu'a poinçonnée Hubert Coune (ca 1.12.1756 - 28.1.1828)²⁰¹, et peut-être même avec celles de Dutalis²⁰², avec qui Guillaume a pu rêver de rivaliser, sans partager son goût prononcé pour les cannelures. Leurs verseuses relèvent d'un modèle largement répandu²⁰³. L'orfèvre de nos rois lorgnait lui-même du côté d'Odiot. Mais aucun d'eux ne perdait de vue que *les clients des orfèvres n'aiment point retrouver la copie conforme de leur trésor sur une table étrangère*²⁰⁴.

Conservatisme : un des ciboires (M046387) porte sur la fausse coupe et le couvercle les poinçons de 1814-1831, mais sur le pied ceux de 1831-1869, avec le poinçon D dans les deux cas, mais pas le même, bien entendu ; aucune incohérence dans sa riche ornementation. Un conservatisme qui n'a rien de surprenant. La clientèle de Drion devait l'y pousser, surtout quand elle appartenait à l'Église. Jusqu'à preuve du contraire, elle est restée circonscrite à la province de Liège tout en débordant largement de la ville : elle s'est étendue à Dison, à Malmedy, à Antheit et à Soumagne, entre autres. Mais pas au pays flamand, au Limbourg belge ci-devant principautaire en particulier, alors que les ouvrages de François Drion y ont été photographiés en très grand nombre.

Clientèle attentive à diminuer la dépense dans toute la mesure du possible. Par le choix du titre : toujours le second, à ma connaissance ; mais pas de recours au doublé (feuille de cuivre plaquée d'une feuille d'argent dans une proportion de 9/10), fort typique de l'époque (voir B027340). Par le recours à des matrices, peut-être acquises et non fabriquées, pour multiplier des estampages sans même prendre soin de masquer le creux du verso. Mais surtout par la réduction du poids de la matière mise en œuvre. Le calice de Moha (fig. 16) ne pèse que 496 g ; sous l'Ancien régime, les plus légers en pesaient 50 de plus. La verseuse aux poinçons du Régime français en pèse 885, dont au moins 20 pour le fretel coulé en plein, en laiton, sans doute ; la verseuse de la période hollandaise 777 seulement ; bien moins que les 1165 de leur sœur aînée, exécutée par Nicolas Berleur en 1791²⁰⁵.

²⁰¹ *Orfèvres du XIX^e siècle*, p. 24.
²⁰² *Joseph-Germain Dutalis... o. c.*, D61-65, 5.21 et 22.
²⁰³ *Ibidem*, p. 79, cat. 4.19, E9 et 10.
²⁰⁴ *Odiot, l'orfèvre*, o. c., p. 81.
²⁰⁵ *Orfèvreries liégeoises*, p. 256, n° 166 partim. Voir aussi Liège 1991, n° 235.

L'allègement a sa rançon : la fragilité. Les ouvrages en fil calibré en sont témoins, quelque peu déformés qu'ils sont. Si les encensoirs ont bien résisté, étonnamment, plus d'une navette est en triste état : crosse manquante (M248831), couvercle veuf de son bec (M008650). Qu'elles soient ouvertes ou fermées, les couronnes sont fragiles. Parmi les premières, on en voit d'écrêtées. Parmi les secondes, beaucoup montrent des arceaux déformés ; certaines sont veuves de leur globe crucifère ; l'une d'elles a perdu l'un des bras de la croix (M027458, M027500, M027950, M181268, M215038). Les chandeliers de Dison ont subi bien pire.

À ses débuts, Guillaume travaillait sur commande « comme d'ancienneté » et produisait peu. Victime du bouleversement qui a conféré la primauté à l'offre, hors d'état de résister à la pression ambiante, contraint de sacrifier la qualité à la quantité, il s'est mis à produire d'abondance, incomparablement plus que le prolifique Renier. Les burettes et le plateau donnés en 1834 par Charles du Vivier de Streel portent les poinçons sortis d'usage en 1831 ; les ouvrages de ce genre étaient fabriqués en petites séries ; ils attendaient l'acheteur dans les rayons des magasins.

La porte du tabernacle de Saint-Jean

L'œuvre majeure de Guillaume Drion sort du champ de l'orfèvrerie *sensu stricto* : c'est la porte du tabernacle d'exposition du grand autel, remis à neuf, de l'ancienne collégiale Saint-Jean. Elle date de 1821. Elle n'est pas en argent, mais bien en laiton, avec des reliefs argentés sur fond doré. Elle fait voir le delta mystique entouré d'une nuée animée par trois chérubins (fig. 17). Elle a été ciselée d'après un modèle créé par le sculpteur Lambert Herman, dont coût 53 francs et 34 centimes. Pour *façon, cuivre, contrôle et argent fourni* et pour avoir remis à neuf l'argenterie de l'église, Guillaume a demandé beaucoup plus : 1992 francs et 49 centimes²⁰⁶. Si la commande n'est pas allée à Jacques Dartois, qui avait offert en 1809 la porte du tabernacle inférieur, c'est vraisemblablement en raison de son anticléricalisme notoire²⁰⁷.

²⁰⁶ M. LAFFINEUR-CRÉPIN, *Mobilier religieux*, dans *Millénaire de la collégiale Saint-Jean de Liège*, Liège, 1982, p. 198-199.

²⁰⁷ P. COLMAN avec le concours de Soo Yang GEUZAINÉ, *Jacques Dartois, orfèvre et ciseleur liégeois (1754-1848)*, dans *BLAL*, t. 118, 2014, p. 226 et fig. 10.



Fig. 17– La porte du tabernacle d'exposition du grand autel de l'église Saint-Jean l'Évangéliste à Liège, 1821. Laiton partiellement doré et partiellement argenté. © IRPA-KIK, Bruxelles (KN008764).

Restaurations

Guillaume ne dédaignait donc pas de s'atteler à des restaurations. On en a d'autres preuves, plus substantielles. Le 25 juin 1822, il adresse à la fabrique de la nouvelle cathédrale liégeoise une facture dont l'orthographe ne lui fait pas honneur pour *réparation faites à la Vierge, savoir une boule d'argent, un ceptre et doré la flamme, remis deux traverses aux deux couronnes avec vises en argent, raccommodé la draperie du fils de Dieu, redoré le piedestal et remis le tout à neuve, pour argent, dorure et façon 115 francs*. Il s'agissait de la belle *Vierge des avocats*, acquise du Séminaire peu auparavant. Le revers d'une des plaques de son piédestal, celle qui montre la Visitation, porte *Retabli par G. Drion/1822*²⁰⁸. Cette intervention relevait d'une charge qu'il a exercée de 1817 à 1839²⁰⁹ et qui l'a amené à nettoyer une foule d'objets. Il a donné ainsi ses soins aux six chandeliers de haute taille fournis en 1809 par un platinier bruxellois²¹⁰, au tableau-reliquaire de la Vraie Croix²¹¹ et au buste-reliquaire de saint Lambert, qu'il l'a pourvu d'un « cadre », la plinthe ajoutée alors, mais surtout d'une crosse de remplacement, dont le modèle a été fourni par le sculpteur Michel-Joseph Herman ou par son fils Lambert. Le paiement est enregistré le 30 avril 1820²¹².

Trois marqueurs. Quatre régimes politiques successifs. Et le chant du cygne de l'orfèvrerie liégeoise.

²⁰⁸ B. LHOIST-COLMAN, *La Vierge dite des avocats. Origine et parcours de la statue*, dans *Feuillets de la cathédrale de Liège*, n° 28-32, 1997, p. 37 et p. 38, n. 8. Sur la statue, voir aussi P. COLMAN, *La Madone d'argent des jésuites wallons*, dans *BIAL*, t. 113, 2003-2004, p. 125-132.
²⁰⁹ Jean-Nicolas-Joseph Sauveur prendra sa succession. Les chanoines le lui préférèrent dès 1833 : B. LHOIST-COLMAN, *Les cadeaux offerts par les Liégeois à M^{re} Jean-Arnold Barrett, promu évêque de Namur en 1833*, dans *Leodium*, t. 87, 2002, p. 54-55.
²¹⁰ LHOIST-COLMAN, *Les six grands chandeliers*, o. c., p. 26-27.
²¹¹ B. LHOIST-COLMAN, *Le tableau-reliquaire de la Vraie Croix (Liège. Trésor de la Cathédrale)*, dans *Bulletin de la Société d'art et d'histoire*, t. 66, 2004, p. 5-23.
²¹² P. COLMAN, *Le buste-reliquaire de saint Lambert de la cathédrale de Liège et sa restauration*, dans *Bulletin de l'Institut royal du Patrimoine artistique*, t. XIV, 1973-1974, p. 45.

Abréviations

<i>BIAL</i>	<i>Bulletin de l'Institut archéologique liégeois.</i>
<i>BSAH</i>	<i>Bulletin de la Société d'art et d'histoire.</i>
<i>BSBL</i>	<i>Bulletin de la Société des bibliophiles liégeois.</i>
<i>BVL</i>	<i>Bulletin de la Société royale Le Vieux-Liège.</i>
<i>Bureau</i>	B. LHOIST-COLMAN, <i>Le Bureau liégeois de la garantie des matières d'or et d'argent (1798-1814)</i> , dans <i>BIAL</i> , t. 112, 2001-2002, p. 291-334.
Liège 1980	<i>Le siècle des lumières dans la principauté de Liège</i> , cat. exp.
Liège 1991	<i>L'orfèvrerie civile ancienne du pays de Liège</i> , cat. exp.
Liège 2001	<i>Vers la modernité. Le XIX^e siècle au pays de Liège</i> , cat. exp.
Liste	J. BREUER, <i>Les orfèvres du pays de Liège. Une Liste de Membres du Métier</i> , dans <i>BSBL</i> , t. 13, 1935, p. 5-247.
<i>Orfèvrerie civile</i>	J. BRASSINNE, <i>L'orfèvrerie civile liégeoise</i> , t. 1, Liège, 1948.
<i>Orfèvrerie religieuse</i>	P. COLMAN, <i>L'orfèvrerie religieuse liégeoise</i> , Liège, 1966.
<i>Orfèvreries liégeoises</i>	O. DE SCHAEZTEN, avec le concours de P. COLMAN, <i>Orfèvreries liégeoises</i> , Anvers, 1976.
<i>Orfèvres du XIX^e siècle</i>	W. VAN DIEVOET, <i>Orfèvres de Liège du XIX^e siècle</i> , Louvain, 2006.

ANNEXES

GÉNÉALOGIE DES DRION

André (1662- ?)

x 1703 Anne Brochers

dont

Gilles-Nicolas (1711-1764)

x vers 1750 Élisabeth Lamour (vers 1725-1810 au plus tôt)

dont

- Marie-Marguerite (1750 ? -1826)

x 1771 Bernard Debouny (1744-1807 au plus tôt)

dont

Pierre-Bernard (1773- 1836)

x 1802 Marie- Marguerite Despretz (1772-1830)

- Barbe-Élisabeth (1751- ?)

x Jean-Barthélemy-Joseph Pirot (1785-1846)

dont

Isabelle-Barbe

x François-Érasme Yerna II (1795- ?)

- Anne-Élisabeth (1753- ?)

- Louis-André (1756-1810)

x 1786 Marie-Catherine Bodeux (vers 1758-1851)

dont

Louis-Bernard (1787-1876)

x Marie-Jeanne Smits (1792-1873)

dont

Louis (1791-1855)

Wéry (1791-1871)

Jean-Baptiste (1796-1864)

x Marie-Catherine-Joséphine Renier (1797-1879)

- Guillaume (1761-1847)

x 1785 Marie-Philippine-Pétronille Despretz (1762-1823)

dont

--- Jacques-Antoine-Guillaume (1786-1862)

x 1819 Marie-Joséphine-Henriette Libert, veuve Dodémont

--- François-Maximilien (1787-1871)

x 1819 Eugénie-Henriette Bodson (1791-1871)

dont

Marie-Prosper (1822-1906)

Hubert-Jules (1824-1904)

x 1853 Marie-Maximilienne-Louise-Clarisse Forgeois

dont

François-Albert-Charles-Léon (1854-1894)

Jules-Eugène (1857-1905)

--- Marie-Élisabeth (1788-1868)

x Clément-Bernard-Hippolyte Renier

--- Pétronille-Hubertine-Alexandrine (1789-1789 ?)

--- Marie-Catherine-Antoinette (1791-1866 au plus tôt)

x 1812 ? Jean-Henri-Nicolas-Marie Martiny (1781-1866)

dont

Philippe-Guillaume-Théophile (1813-1862)

--- Marie-Françoise-Henriette (1793-1867)

--- Renier (alias René)-Henri-Joseph Ferdinand (1795-1871)

x Marie-Louise-Catherine-Caroline Gillard

dont

Guillaume-Antoine-Victor (1820-1889)

x Henriette-Christine Defays (1819- ?)

x 1851 Marie-Élisabeth Renkin

--- Marie-Marguerite-Bernardine (1797-1844)

x 1835 Eugène-Joseph Rahier (vers 1810-1846)

dont

Eugène-Guillaume-Alfred (vers 1837-1846 au plus tôt)

--- Marie-Martine-Joséphine (1797-1850 au plus tôt)

--- Charles-Alexandre (1800-1885)

x 1848 Marie-Catherine Renkin (?-1889)

--- Dieudonnée-Françoise (1801-1866)

--- Guillaume-Henri-Hyacinthe (1804-vers 1864)

x 1831 Louise-Josèphe-Caroline Thiriart

dont

Léon-Jacques

Jules-Léonard (1846-1919)

--- Marie-Josèphe (1763-1831)

x 1789 Henri-Joseph-Hubert Lambermont (1765-1831)

dont

--- Hubert (vers 1799-1830 au plus tôt)

--- Louis (vers 1800-1830 au plus tôt)

Jean-François (1716-1781)

x 1747 Marguerite Hennet (1721-1765)

dont

Jean-François-Thomas (1750-1814)

x Marie-Hélène Grisay (1749-1828)

dont

--- Jean-François (1781-1858)

x Marie-Agnès Delchef (1787-1854)

--- Barbe (vers 1751- ?)

**PIÈCES MISES PAR JOSEPH BRASSINNE
SOUS LE NOM DE GILLES-NICOLAS DRION**

- Service à découper et fourchette, 1724-1743. M. Léonce Waha.
- Moutardier, 1724/M. M. Paul van Zuylen.
- Plateau, 1724/M. M^{me} Behets-Naveau.
- « Cafetière à trois robinets », 1724/R. M^{me} Lhoest-d'Arbrefontaine (*Orfèvrerie civile*, t. II, pl. LIII).
- Sucrier, 1744/B. M. Jacques Verreyt (*Orfèvrerie civile*, t. III, pl. LXXXII).
- Bénitier d'appartement, 1744 I. Marquise de Radiguès Saint-Guédal de Chennevière.
- Moutardier, 1744/M. Baron Joseph van Zuylen.